

MÉGAS GISEMENTS DE FER DE GARA DJEBILET

L'ENTRÉE EN EXPLOITATION ANNONCÉE POUR 2021

Page 3

CORONAVIRUS

**228 NOUVEAUX
CAS ET 5 DÉCÈS
EN 24H**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 4168 | Mercredi 6 janvier 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

TOXICOMANIE EN ALGÉRIE

**INTRODUCTION
DU TRAITEMENT
À LA
MÉTHADONE**

Page 5

PLAN DE RELANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

VERS LA DISPARITION DU MARCHÉ NOIR DES DEVISES

Pages 3



RÉSOLUTION DE LA CRISE LIBYENNE

**LE RÔLE CLÉ DE
L'ALGÉRIE SOULIGNÉ**

Page 4



SOMMET DE L'OPEP+

**LA PRODUCTION DE
FÉVRIER EN DÉBAT**

Page 16



12

*mille logements
publics locatifs
bientôt attribués à
Mostaganem.*

30

*affaires enrôlées
au tribunal
criminel de la
cour de Jijel.*

41

*points noirs liés aux
décharges sauvages
recensés à
Témouchent.*

Distinction des lauréats de la 25^e édition du prix du 1^{er} Novembre-54

Le ministère des Moudjahidine et des Ayant droits a organisé, samedi à Alger, une cérémonie de distinction des lauréats de la 25^e édition du prix du 1^{er}-Novembre-54, en présence du secrétaire général du ministère, de nombre de ministres et des conseillers du président de la République. Les lauréats de ce concours consacré aux domaines du roman, du récit, de la poésie, de la recherche historique et de l'audiovisuel sont Boudarba Abdelkader, Abdelhakim Kouider, Boufahta Ahmed, Abdelkader Hallis et Bouhanna Mohmaed-Lamine. La cérémonie a été inaugurée par la distinction du moudjahid et militant, Athmane Belouizdad, membre du groupe historique des 22 et un hommage posthume a été rendu au défunt moudjahid, Lamine Bechichi.

L'objectif du concours, entre autres, est d'ancrer une culture historique sur tous les plans en vue de réaliser une contribution effective au développement socio-économique au sein de l'Algérie nouvelle désormais aux contours clairs. Le concours



pour la distinction de la meilleure œuvre littéraire et artistique revêt une grande importance, visant à diversifier les mécanismes et les moyens de la préservation de la mémoire historique avec ses épopées et ses victoires pour en tirer les enseignements qui s'imposent.

Une plateforme de e-paiement pour les inscriptions aux examens



Le ministère de l'Éducation nationale a conçu une plateforme spéciale de paiement électronique au profit des candidats devant s'inscrire aux examens nationaux session 2021.

Ces inscriptions s'effectuent conformément aux procédures de

la session précédente mais en recourant à la plateforme numérique de l'Éducation nationale, en ce sens que les chefs des établissements d'enseignement publics et privés, les trois paliers confondus, se chargeront de l'inscription des élèves candidats aux 3 examens nationaux. Cette procédure contribue à endiguer l'expansion du coronavirus en évitant les rassemblements et en assurant la distanciation physique au niveau des bureaux de poste. La tutelle vise, à travers cette application, à permettre aux parents d'élève ainsi qu'aux candidats libres, détenteurs de la carte Eddahabia, de régler les frais d'inscription sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste. Afin de maîtriser les différentes phases d'organisation de ces examens et mener à bien cette opération de grande envergure, le ministère de l'Éducation nationale invite "l'ensemble des parties prenantes, notamment les directeurs des établissements, à se conformer à nombre de procédures organisationnelles, dont le signalement des établissements accueillant pour la première fois des classes d'examen".

Caravane de solidarité au profit des zones d'ombre à Tlemcen

Le bureau du Croissant-Rouge algérien (CRA) de Tlemcen a lancé, samedi 26 décembre, une caravane de solidarité au profit des zones d'ombre de la wilaya. La caravane s'est fixé l'objectif de distribution de trois cents (300) aides aux familles nécessiteuses, a appris l'APS auprès des organisateurs. La caravane sillonnera, dans un premier temps, "quinze (15) communes classées comme zones d'ombre", a indiqué le chef du bureau de Tlemcen du Croissant-Rouge algérien, Benachenhou Abdelillah. Ce dernier soulignera que "d'autres initiatives similaires sont prévues dans un proche avenir". Des kits de denrées alimentaires, dons de bienfaiteurs au Croissant-Rouge algérien, seront remis aux familles dans le besoin recensées par les comités des daïra et des communes. Cette opération donnera lieu également à la distribution de vêtements et de couvertures aux nécessiteux et aux sans-abris à travers ces mêmes zones. Pour rappel, quelque six cents (600) personnes démunies et sans abri avaient bénéficié dernièrement de vêtements, de couvertures et de repas chauds.



KARIM YOUNES

"Les délégués locaux du médiateur de la République ne sont pas des walis, ni des magistrats, ni des avocats, ni des agents administratifs, mais des cadres supérieurs de l'État désignés par le président de la République qui ont leur place et jouissent du respect et de la considération."

D
I
X
I
T

Vente d'une console recouverte de... 20 kg d'or

Sortie à la fin du mois de novembre, la PS5 fait depuis l'objet de toutes les convoitises. Une rupture de stock mondiale a entraîné la mise en place d'un marché parallèle où la nouvelle console de jeux vidéo de Sony s'arrache à prix d'or.

Si l'entreprise n'a pas encore annoncé de prix d'achat, ce dernier est estimé, selon le cours actuel de l'or, à plus de 1,5 million d'euros. Caviar en a également profité pour dévoiler une paire de Air Jordan, une gamme de Galaxy S21 et des AirPods Max qui devraient être mis en vente au cours de l'année 2021.

Il supplie pour aller en... prison !

Le 29 janvier, un jeune se présente au poste de police dans un quartier de la ville de Biskra en Algérie, avec de la drogue dans les poches, pour demander à être mis... en détention. C'est le troisième jeune à avoir recours à ce nouveau procédé - suicidaire -, sans que l'on en comprenne le motif.

Eberlués par de tels comportements, les agents de police ont tout fait pour dissuader ces jeunes de choisir de telles alternatives à leurs problèmes. Ils ont appelé leurs parents et demandé le soutien de psychologues, mais rien n'y a fait.

PLAN DE RELANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Vers la disparition du marché noir des devises

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé une disparition prochaine du marché noir des devises en Algérie.

PAR CHAHINE ASTOUATI

En effet, invité du Forum de la Radio nationale, le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a annoncé une disparition prochaine du marché noir des devises en Algérie, ainsi qu'une hausse dans la valeur du dinars algérien durant les prochaines années, a rapporté le site Algérie Eco.

Dans le détail, le ministre s'est exprimé au sujet du plan de relance du président de la République, qui va œuvrer dans l'augmentation de la valeur de la monnaie nationale au cours des années à venir. Mais pas que, il a aussi précisé que la suppression du marché parallèle de la devise a déjà commencé.

Il est à noter, que dans cette démarche d'éradication du marché noir de la devise en Algérie, plusieurs mesures ont été prises. Ainsi, l'opération a déjà commencé en mars dernier, a indiqué le même responsable. Ceci, à travers la création du marché interbancaire de change.

Ce même marché regroupe, en effet, toutes les opérations de change entre les différentes banques et établissements financiers. Cependant, le premier responsable du secteur des Finances, en Algérie, a déclaré que d'autres mesures sont en cours d'exécution. Il a expliqué, que le marché noir sera totalement éradiqué dans les mois à venir.

Toutefois et comme il l'a déjà précisé, le ministre indique que la valeur de la monnaie n'est que le miroir de l'économie du pays. Ce qui explique l'importance de détacher l'économie nationale de la rente pétrolière. Et d'encourager la production locale. En outre, il y aura le développement de la productivité. Ce qui pourra sans doute œuvrer en faveur du dinar. C'est-à-dire, selon l'intervenant, on aura une augmentation de la valeur de la monnaie nationale.

Ceci dit, le même orateur a expliqué que l'économie du pays serait plutôt mal structurée, mais pas faible. De plus et avec l'application du plan de la relance économique qui touchera plusieurs secteurs confondus, la valeur du dinar algérien se verra augmenter dans les années à venir. Alors, une restructuration va émerger. Elle fera en sorte d'atteindre un but précis. Il s'agit d'un degré important d'autosuffisance en Algérie en 2021.

“On dépensait sans vérifier la qualité et les conditions de réalisation des projets”

“On dépensait sans vérifier la qualité et les conditions de réalisation des projets. Dorénavant, on va accorder une attention particulière aux modalités de la dépense publique, et à la qualité de cette dépense”, a déclaré Aymen Benabderrahmane, ministre des Finances, au Forum de la Chaîne Une de la Radio nationale.

Il a parlé d'un grand programme de réforme des finances publiques, des banques et des assurances, avec la promulgation d'une douzaine de textes l'application des lois organiques de finances.

“Il s'agit de maîtriser les dépenses, l'utilisation des recettes et les plans d'investissements publics. Cela ne veut



pas dire austérité budgétaire. Il s'agit d'une rationalisation des dépenses. Il y aura un contrôle strict sur les dépenses publiques. La dépense publique doit avoir un impact positif sur la société”, a-t-il plaidé.

Les affectations budgétaires des ministères annoncées jeudi 7 janvier 2021

Il a évoqué les efforts fournis pour présenter au Parlement, la loi sur le règlement budgétaire (qui contrôle les dépenses autorisées par la loi de finance), dans des délais plus courts. Il a annoncé que les affectations budgétaires pour chaque département ministériel ne se feront plus en mars mais la première semaine du mois de janvier de chaque année.

En ce sens, jeudi 7 janvier 2020, tous les départements ministériels et institutions auront leurs budgets. *“C'est une prouesse considérable que nous avons fait”, a-t-il dit.*

Évaluation des banques publiques sur l'octroi des crédits

Aymen Benabderrahmane a également déclaré, que des nouvelles mesures rela-

tives à la réforme du système bancaire et à la gestion des banques, seront annoncées la semaine prochaine. Une évaluation se fera, selon lui, dans toutes les banques publiques, sur les conditions d'octroi de crédits à partir de ce mardi 5 janvier 2020. Le but est de dévoiler tous les dysfonctionnements constatés dans les procédures d'octroi de crédits, surtout au niveau des comités chargés d'étudier les demandes de prêts.

“In fine, c'est le Trésor public qui subit toute la charge de la mauvaise gestion au niveau des banques”, a-t-il dit en parlant d'un “assainissement” du portefeuille des crédits au niveau du Trésor public.

Aucun nouvel impôt dans la loi de Finances 2021

“Vous avez remarqué que nous n'avons introduit aucun nouvel impôt dans la loi de Finances 2021. Il y a même eu un abattement fiscal pour les salaires entre 40 et 42.000 dinars. La taxe sur le carburant de 1.500 dinars a été supprimée”, a précisé le ministre.

Il a évoqué le lancement de la réforme du système fiscal, depuis juillet 2020. Les nouvelles mesures relatives à la transpa-

rence, à l'équité fiscale et aux facilités fiscales ont été introduites dans la loi de Finances 2021.

Expertise coréenne pour “numériser” les douanes

Le ministre a annoncé que *“la numérisation”* des services des douanes sera achevée dans quelques semaines.

Des experts coréens ont été sollicités pour assurer cette opération. *“Ce projet remonte à quelques années. Nous avons déjà franchi plusieurs étapes. Reste quelques procédures à achever.*

L'équipe spécialisée coréenne n'a pas pu se déplacer, en raison de la crise de la Covid-19 (suspension des vols internationaux)”, a-t-il indiqué.

Les services des douanes ont, selon lui, pris plusieurs mesures ces derniers mois pour réduire la surfacturation dans les opérations d'import-export, à travers notamment, l'échange d'informations avec les services fiscaux et les secteurs ministériels ayant un rapport avec le commerce extérieur.

Réduction de la facture d'importation de huit milliards de dollars

“Nous estimons que la surfacturation constitue de 30 à 35 % de la facture globale d'importation ces dernières années. En 2014, la facture d'importation était de 64 milliards de dollars en raison notamment de la surfacturation”, a-t-il rappelé.

“Actuellement, nous sommes à 27 milliards de dollars, cela répond aux besoins du marché national. A la fin décembre 2020, nous avons réduit la facture d'importation de 8 milliards de dollars. Cette réduction sera plus importante en 2021 sans que cela ait un impact sur l'approvisionnement du marché national”, a encore détaillé Aymen Benabderrahmane.

Il a parlé de mesures fiscales, douanières et commerciales, contenues dans la loi de Finances 2021 pour rendre la production nationale plus concurrentielle par rapport aux produits importés et booster les exportations.

C. A.

MÉGAS GISEMENTS DE FER DE GARA DJEBILET

L'entrée en exploitation annoncée pour 2021

PAR RIAD EL HADI

Après s'en être détournée, des décennies durant, pour des raisons attendant d'être révélées et difficultés financières obligent, le considérable patrimoine minier que recèle le sous-sol Algérien suscite, aujourd'hui, de grands espoirs, en raison de l'importante contribution qu'il devrait apporter à la relance économique du pays. Parmi les projets phares de ce secteur, dont les travaux de mise en exploitation sont assez avancés, figurent les deux mégas gisements de fer de Gara Djebilet, situés dans la wilaya de Tindouf, recelant quelque 3,5 milliards de tonnes de réserve, d'une teneur de 56%, pouvant produire 12 millions de tonnes/an, dont une partie sera exportée et une autre utilisée par les aciéries nationales.

Le ministre des Mines, qui s'exprimait, hier à l'émission *L'Invité de la rédaction* de la chaîne 3 de la Radio algérienne, révèle que le partenaire étranger *“d'un pays ami”*, chargé de l'exploitation de ces gisements, a été déjà retenu et qu'il s'agit, désormais, à lancer sa production, *“le plus vite possible”*. M. Mohamed Arkab pré-

cise, que ce dernier devrait générer plus de 3.000 emplois, dont un millier pour lancer sa première phase d'exploitation.

Parmi les autres projets miniers, ce dernier cite, par ailleurs, les importants gisements de phosphate situés dans les wilayas d'Annaba, de Souk-Ahras et de Tébessa, en phase de redimensionnement, aux fins d'optimiser leur rendement. Il précise que ces derniers recèlent quelque 2 milliards de tonnes de réserves, et qu'ils vont *“très prochainement”*, entrer en exploitation, après que le choix définitif sera fait parmi les 12 partenaires étrangers potentiels qui ont fait part de leur intérêt à les exploiter.

Pour prévenir la survenue de possibles conflits juridiques, concernant la gestion de ces gisements, dont une partie de la production sera traitée localement, il signale que de solides équipes d'experts nationaux ont, d'ore et déjà, été retenues.

Parmi les 20.000 sites miniers répartis à travers le territoire, et dont une large partie abrite des produits non ferreux et des métaux rares, inexploités à ce jour, M. Mohamed Arkab cite la mine de plomb et de zinc d'Oued Amizour, dont il signale qu'elle fait, actuellement, l'objet de tra-

vaux pour hâter son entrée en production. Le ministre fait, en outre, état de la présence d'une quarantaine de gisements de marbre et de granit *“parmi les meilleures qualités dans le monde”*, mais peu ou pas exploités, dont l'Algérie importe, curieusement, environ 500.000 tonnes, pour un montant estimé à 200.000 millions de dollars.

Le ministre fait état de la maturation d'autres projets à concrétiser, dans le courant de 2021, visant à mettre en exploitation des gisements de produits non ferreux, à l'exemple du carbonate de calcium, du manganèse, de la barite et de la bentonite.

Pour élargir davantage encore la base minérale du pays, l'intervenant annonce qu'a été lancée une vaste opération de recherche minière, à travers l'ensemble du territoire, en s'aidant pour cela de moyens géophysiques et de télédétection aéroportés. Parmi les produits miniers ciblés et déjà recensés, l'invité fait notamment part de celles de l'or, du tantale, du silicium, du lithium, du cuivre, du soufre, des polymétaux et autres pierres précieuses.

R. E.

RÉSOLUTION DE LA CRISE LIBYENNE

Le rôle clé de l'Algérie souligné

Le Directeur général du Centre pour le dialogue humanitaire, (HD Center), David Harland, a souligné à Alger le rôle "clé" que joue l'Algérie dans la stabilité de la région et de la Libye, notant qu'il est "impératif" de coordonner avec l'Algérie, vu son rôle "positif" dans la résolution de la crise libyenne.

PAR CHAHINE ASTOUATI

"L'Algérie joue un rôle très important dans la stabilité de la région. La paix n'est pas loin en Libye, et en tant que représentant d'une organisation qui s'occupe de la médiation il faut impérativement coordonner (...) avec l'Algérie, qui joue le rôle clé dans la situation, un rôle absolument positif", a déclaré M. Harland à l'APS, à son arrivée à Alger à la tête d'une importante délégation.

M. Harland a indiqué, qu'il discutera avec les Autorités algériennes de "la situation en Libye, qui est à un moment important de son processus de résolution de la crise". Le responsable a, par ailleurs, félicité le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, "pour son rétablissement et son retour au pays et le peuple algérien pour la promulgation de la nouvelle Constitution".

De son côté, le Conseiller spécial chargé de l'Asie et de l'Afrique auprès de HD Center, Oumaia Sedik, a indiqué que "l'analyse du Centre pour le dialogue humanitaire est proche et converge avec l'approche algérienne qui fait partie des pays qui n'ont aucun intérêt ou ambition en Libye, sinon le soucis d'y instaurer la paix et la stabilité", soulignant que "la convergence des points de vue avec l'Algérie est la principale raison de la visite de l'Organisation aujourd'hui".

"L'Algérie est aussi parmi les pays qui s'investissent activement, afin d'aider les Libyens à recouvrer et réinstaurer la souveraineté nationale", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Oumia a fustigé "l'ingérence de certains pays dans les



affaires internes de la Libye sous prétexte d'œuvrer à y instaurer la paix et booster le processus de paix".

"L'ingérence de ces pays ne fait que compliquer la situation qui va bientôt boucler 10 ans", a-t-il déploré.

Interrogé sur le processus de dialogue en cours en Libye, qui est marqué notamment par l'entente des belligérants sur l'organisation des élections le 24 décembre 2021, M. Oumaia a indiqué que "les intentions sont bonnes, sauf que les parties en conflit sont réticentes en ce qui concerne le respect et la mise en œuvre des engagements pris".

Selon le Conseiller spécial de (HD), "le rôle des pays voisins peut être déterminant dans la dissipation de ces mésententes".

Le Centre pour le dialogue humanitaire (HD) est une Organisation de diplomatie privée basée en Suisse, et fondée sur des principes d'humanité, d'impartialité, de neutralité et d'indépendance. Sa mission est d'aider à prévenir, atténuer et résoudre les conflits armés par le biais du dialogue et de la Médiation.

La Tunisie espère l'adoption d'une résolution de l'ONU "dès que possible"

La Tunisie, présidente actuelle du Conseil de sécurité de l'ONU, a espéré l'adoption

d'une résolution "dès que possible" pour engager sous l'égide des Nations-unies un déploiement en Libye d'observateurs internationaux du cessez-le-feu observé depuis l'automne.

"Nous espérons qu'elle sera adoptée dès que possible", car il y a "un élan qui reste un peu fragile", a déclaré l'ambassadeur tunisien à l'ONU, Tarek Ladeb, en allusion aux négociations entreprises par les parties sur les plans politique et militaire.

"Il faut adopter ce mécanisme (de surveillance d'un cessez-le-feu), et cela dépend des négociations entre les parties libyennes et la Manul (mission de l'ONU en Libye), sur la base des suggestions du secrétaire général", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

Membre non-permanent jusqu'à la fin 2021, la Tunisie a assumé début janvier la présidence tournante du Conseil de sécurité.

Son programme de travail ne prévoit à ce stade une réunion sur la Libye qu'en fin de mois.

Dans un rapport fin 2020, Antonio Guterres a préconisé la constitution d'un groupe d'observation non armé, formé de civils et de militaires à la retraite venant de pays de l'Union africaine, de l'Union européenne et de la Ligue arabe.

Le chef de l'ONU s'abstient dans son docu-

ment d'en préciser le nombre souhaité.

Dès l'approbation d'un mandat par le Conseil de sécurité, les observateurs commenceraient leur mission par la région de Syrte, ville natale de Mouammar Kadhafi. En vertu d'un accord conclu entre les parties libyennes le 23 octobre, ils auraient à superviser le cessez-le-feu observé depuis l'automne et vérifier le départ dans les trois mois, soit avant le 23 janvier, des mercenaires et militaires étrangers déployés en Libye.

Selon des diplomates, l'Union européenne milite depuis des mois, pour un mécanisme substantiel de surveillance du cessez-le-feu mais le secrétariat de l'Organisation préférerait une empreinte onusienne limitée en Libye.

La Russie s'est opposée, de son côté, à un engagement rapide du Conseil de sécurité pour appuyer la dynamique observée en Libye, réclamé par certains pays européens, selon les mêmes sources.

D'après l'ONU, le pays comptait toujours début décembre 20.000 soldats et mercenaires étrangers.

Homme fort de l'Est de la Libye, le maréchal Khalifa Haftar a bénéficié du soutien de mercenaires venant de Russie tandis que les troupes du Gouvernement d'union nationale (GNA) basé à Tripoli ont obtenu entre autres l'appui de l'armée turque.

Le 22 décembre, le Parlement turc a prolongé de 18 mois l'autorisation de déployer des militaires turcs en Libye, en apparente contradiction avec la demande d'un départ des troupes étrangères avant le 23 janvier.

C. A.

IMPORTATION DE VÉHICULES NEUFS

Les premiers concessionnaires prochainement dévoilés

Le ministère de l'Industrie annoncera dès la semaine prochaine la liste des premiers concessionnaires qui sont agréés à l'importation de véhicules neufs ont rapporté hier plusieurs médias.

Ces premiers agréments seront provisoires en attendant, une validation définitive qui sera donnée une semaine après, expliquent encore, notamment ces médias, qui citent une source du ministère de l'Industrie. En effet, les listes sont accordées "exclusivement" par le Comité technique interministériel chargé de l'examen et du suivi des dossiers relatifs à l'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, qui a une indépendance et une souveraineté, et aucune autorité, ni personne, n'a le droit d'apporter un regard sur les décisions.

Pour rappel, le ministère a installé ce comité, afin d'étudier les dossiers des opérateurs qui veulent investir dans la concession automobile, et qui ont déposé leur dossier en ligne et cela après la promulgation du cahier de charges qui fixe les conditions d'exercice de cette activité. Par ailleurs, aucun autre détail sur le nombre, ni les opérateurs concernés, n'a été divulgué pour l'instant. Sachant qu'il existe plus de 180 demandes qui ont été déposées au le ministère de l'Industrie pour l'exercice de l'activité de l'industrie et la concession automobile, depuis l'ouverture du portail en ligne en septembre dernier.

R. N.

LES AUTORITÉS ESPAGNOLES ENGAGENT L'ACTION

Rapatriement de tous les haraga algériens

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les Autorités espagnoles ont commencé les opérations de rapatriement de tous les immigrants clandestins algériens. Une première mesure est prise pour expulser 50 clandestins algériens durant ce mois, en attendant le reste des départs qui seront programmés pour faire rapatrier les autres immigrants illégaux.

La presse espagnole a fait état de la décision gouvernementale, de faire expulser tous les citoyens maghrébins déclarés "résidents illégaux". Le nombre estimé des Algériens clandestins est de 11.000 personnes, qui sont entrés depuis des années clandestinement en terre ibérique. Alors qu'une source du ministère de l'Intérieur espagnol évoque la présence de 33.000 Algériens qui sont déclarés immigrants illégaux. Le Gouvernement espagnol, qui a pris des mesures de rapatriement de ces immigrants illégaux, vient de

procéder à une première opération consistant à transporter 50 clandestins du port de Barcelone à celui d'Oran, dans un proche délai, alors que 172 autres ont été rapatriés au mois de décembre dernier. Les Autorités espagnoles ont signé un accord avec leurs homologues algériens, pour la lutte contre l'immigration clandestine après un déplacement des officiels d'Espagne à Alger il y a quelques mois. Cet accord prévoit de régulariser la situation de quelque 36.000 Algériens résidents en Espagne, depuis des années, mais qui présentent l'avantage d'avoir des permis de séjour renouvelables selon les modalités de la loi espagnole. Le reste des haragas qui ont acheminé par voie maritime illégalement, sont actuellement dispatchés entre plusieurs centres de transit dont les plus connus sont ceux de la région andalouse proche d'El Méria et Valencia. Pour ce qui est des séjours autorisés dans ces centres, le gouvernement de Madrid a fixé

la durée qui ne doit pas dépasser les 2 mois après l'avoir raccourci à partir de l'année dernière suite à la longue détention de ces derniers et les plaintes déposées par les Ligues des droits de l'Homme. Chaque immigrant clandestin ne disposant pas de documents officiels (passeports et permis de séjour) se voit contraint à prolonger son séjour après une peine d'emprisonnement. Pour le cas des Algériens, la décision de la peine de prison a été alléguée, vu les circonstances sanitaires actuelles avec un rapatriement qui devra se faire dans les 15 jours après prononciation du verdict de la justice. En ce qui concerne les moyens de transport, l'Algérie a ouvert exceptionnellement ces frontières pour le déroulement de ces opérations qui doivent mobiliser les ports de Ghazaouet, Mostaganem et Oran pour la réception des bateaux transportant ces clandestins.

F. A.

TOXICOMANIE

L'Algérie introduit pour la première fois le traitement à la Méthadone

L'Algérie a décidé d'introduire le traitement à la Méthadone, pour lutter contre la consommation des drogues.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Ismail Mesbah, ministre délégué chargé de la Réforme hospitalière, a lancé hier, officiellement à partir de l'hôpital de Frantz Fanon de Blida, le début de la dispensation de ce médicament "au profit des jeunes qui subissent les effets dévastateurs de la toxicomanie".

Il a précisé, que la Direction générale de la prévention au ministère de la Santé a lancé la réflexion depuis un certain temps, sur l'introduction de la Méthadone. "C'est une mesure novatrice et attendue.

La dispensation de la Méthadone est un moyen irremplaçable pour venir en aide aux personnes souffrantes d'addiction, qui va leur permettre de reprendre une place dans la société en les protégeant, ainsi que la population, contre l'usage des drogues injectables. La maîtrise de la dépendance pour les usagers contribuera sans nul

doute à fédérer société, pouvoirs publics, professionnels de la santé, secteurs partenaires, société civile, médias à atteindre nos objectifs", a déclaré Ismail Mesbah, qui a rappelé l'existence de centres intermédiaires de soin en addictologie. Il précisé, que l'introduction de la Méthadone se fera d'une manière prudente.

Expérience pilote

A cet effet, une expérience pilote sera menée pendant une année, suivie d'une évaluation avant d'envisager l'extension du programme. "La troisième étape sera de rendre possible l'accès à la Méthadone, dans l'ensemble des structures de soins en addictologie. La spécificité de cette molécule nous conduit à être extrêmement vigilants. La disponibilité de ce produit doit être régulière et en quantité suffisante", a-t-il dit. Instruction a été donnée à la Pharmacie centrale, d'assurer la disponibilité de la Méthadone.

"Une substitution" à la drogue

La Méthadone, considérée comme "un médicament essentiel" par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est prescrit

sous forme de gélules, de sirop ou de suppositoires (rarement), sur ordonnance, pour aider les personnes dépendantes aux opiacés à se défaire de leur addiction.

Les opiacés sont des produits obtenus à partir de l'opium, comme l'héroïne, la morphine ou la codéine, qui ont une grande capacité de provoquer une dépendance psychique et physique chez les personnes qui les consomment. Découvert en 1937 par deux chercheurs allemands, la Méthadone a été utilisée dans les années 1960, comme "une substitution" à l'addiction à l'héroïne aux États-Unis.

Selon les spécialistes, la Méthadone, qui est un opioïde analgésique, réduit les risques sanitaires et sociaux liés à l'addiction (overdose, hépatite C, VIH, etc), réduit également les effets du manque (pendant 24 heures), et freine les rechutes. La dispensation de la Méthadone se fait sous surveillance médicale stricte dans des structures spécialisées, car elle même peut entraîner une dépendance. Elle fait l'objet dans certains pays européens de "molécules détournées", utilisées comme "un stupéfiant" dans le marché noir.

R. R.

ALGÉRIE-MAURITANIE

La nécessité de renforcer la coopération sanitaire soulignée

L'Algérie et la Mauritanie ont réitéré leur volonté de renforcer la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la Santé, et ce au terme de la visite de travail effectuée lundi par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, à la tête d'une importante délégation.

Une volonté exprimée lors d'une rencontre ayant réuni le Premier ministre mauritanien, Mohamed Ould Bilal, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, et le ministre délégué auprès du ministre de la Santé, chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah, où il a été question de la signature prochaine d'un accord dans le domaine sanitaire.

Le Pr Benbouzid avait été reçu par son homologue mauritanien, Nedhirou Ould Hamed, avec lequel il a évoqué nombre de dossiers relatifs au secteur de la santé dans les deux pays. Cette audience a été également l'occasion pour les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie Covid-19, de passer en revue les efforts déployés par les autorités algériennes pour endiguer la propagation du virus. Le staff médical mauritanien a exposé, pour sa part, les différentes "entraves" qui se dressent devant les autorités mauritaniennes dans la lutte contre la pandémie, citant en particulier le "manque flagrant" de l'oxygénothérapie.

Exprimant, dans ce cadre, son souhait de réaliser une unité de production de cette matière vitale, le ministre mauritanien a relevé l'importance de recourir à l'Algérie pour l'acquisition de médicaments, avant

d'appeler à la création de groupes de travail qui se chargeront de définir les différents domaines de coopération dans le secteur de la santé. Le ministre de la Santé mauritanien a également appelé son homologue algérien, à "assister son pays," pour la mise en place d'un système de veille et de suivi des épidémies, l'Algérie jouissant d'une expérience leader dans ce domaine. Aussi, a-t-il plaidé pour le renforcement de la coopération algéro-mauritanienne dans le domaine de la réforme hospitalière, la formation et la recherche scientifique, la maintenance en sus de l'échange des données dans le domaine sanitaire. Pour sa part, le ministre délégué auprès du ministre de la Santé chargé de la Réforme hospitalière, Ismail Mesbah a mis l'accent sur la ressource humaine qui doit être, selon lui, placée au centre des préoccupations sanitaires des deux pays. Affirmant que la

ressource humaine est primordiale pour avancer dans tous les domaines, M. Mesbah a assuré que la solidarité entre les deux pays frères se veut le meilleur des engagements pour développement les relations algéro-mauritaniennes. Le Pr. Benbouzid a fait part de la disposition de l'Algérie, à apporter les aides indispensables à ce pays frère dans le domaine de la santé, non seulement dans l'objectif de faire face à la pandémie Covid-19, mais de consolider aussi la coopération à moyen et long termes. Le ministre de la Santé a effectué, lundi, une visite de travail d'une journée en Mauritanie à la tête d'une mission médicale de solidarité composée de membres du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, en sus de spécialistes et de techniciens, et munie d'aides médicales.

R. N.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE 228 nouveaux cas et 5 décès en 24h

Deux cent vingt-huit nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 186 guérisons et 05 décès, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier mardi 05 janvier à Alger, le Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus.

L'Algérie totalise ainsi 1.008.735 cas confirmés depuis le début de l'épidémie fin février 2020, dont 2.782 décès et 68.185 guérisons.

Pour le sixième jour consécutif, le nombre de cas confirmés annoncé reste au-dessous des 300.

Le Gouvernement avait, rappelons-le, reconduit le couvre-feu pour deux autres semaines le 31 décembre, alors qu'il a décidé de donner le feu vert pour le vaccin russe Spoutnik V.

COVID-19 EN ALGÉRIE

24 milliards DA consacrés au remboursement des tests de dépistage

Une enveloppe de 24 milliards de dinars a été allouée au remboursement des tests de dépistage au coronavirus Covid-19, durant le premier semestre 2021, a annoncé hier, le directeur général de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), Lahfaya Abderrahmane, lors de son passage à la télévision Echorouk.

Le Directeur général de la CNAS a rappelé, que le remboursement concerne les tests de dépistage du coronavirus PCR, les tests antigéniques et par scanner.

Il a souligné, que le test PCR est remboursé à hauteur de 3.500 dinars, 5.000 pour le test par scanner et 1.500 dinars pour les tests antigéniques. Pour bénéficier du remboursement des tests de dépistage au coronavirus, l'assuré doit présenter l'ordonnance et le rapport médical.

M. Lahfaya Abderrahmane a indiqué, que le remboursement se fait à 100%, quel que soit le taux de couverture sociale et le nombre d'analyses.

Concernant les congés maladie, le directeur général de la CNAS a rappelé qu'ils peuvent être envoyés par voie électronique à partir de l'espace El Hanaa, soulignant que 13 millions d'indemnités journalières pour congés maladie ont été enregistrées en 2020, soit 18 milliards de dinars.

Évoquant les soins à l'étranger, M. Lahfaya Abderrahmane a indiqué, que nous recevons entre 1.300 et 1.500 demandes de transfert pour des soins à l'étranger, précisant que les demandes de soins à l'étranger ont diminué.

MÉTRO D'ALGER L'EMA rappelle la décision du Gouvernement

La décision du gouvernement de reporter la reprise du métro d'Alger, faite lors d'une réunion entre le gouvernement et le Comité scientifique, le jeudi 31 décembre 2020, semble être passée inaperçue. C'est l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) qui rappelle, ce mardi 05 janvier 2021, la décision du gouvernement de temporiser avant la reprise de ce moyen de transport urbain.

La reprise des modes de transport du métro et du transport par câble (téléphérique), se fera dans "une seconde étape", en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique, selon le communiqué publié à l'issue de cette réunion, relayé hier par l'EMA. Le transport routier inter-wilaya a repris de manière "progressive et contrôlée" vendredi 01 janvier 2021. Cette reprise a concerné le transport inter-wilayas par train, par autocars et par taxis, avec la limitation du nombre de voyageurs à 50 % des capacités pour les bus et autocars, 5 personnes pour les véhicules à 9 places et 4 personnes pour les véhicules à 7 places, avait indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIE NNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**WILAYA DE TAMANGHASSET****DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE**

Quartier administration sersouf wilaya de tamanghasset

N.F : 097411019021437

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 01 / 2021

La Direction de L'administration locale de la wilaya de Tamanghasset lance un avis d'Appel d'Offre national ouvert pour : Assurance immobilière, biens mobiliers, garage automobile et responsabilité civile pour l'État de Tamingest pour 2021 (une action)

Les Fournisseurs et les sociétés intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat du service d'animation locale de la direction de l'administration locale de wilaya de Tamanghasset contre paiement de deux milles dinars (2.000,00 DA) non remboursables au profit du Trésorier de la Wilaya de Tamanghasset N° de compte : 11/001.402

Les offres seront accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A) Le dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé des documents suivants:

- 1- La déclaration de candidature est complète, signée, tamponnée et datée (selon le cahier des charges).
- 2- La déclaration d'intégrité est complète, signée, tamponnée et datée (selon le cahier des charges).
- 3- Une copie du dossier commercial de l'entrepreneur, indiquée par le Centre national du registre du commerce..
- 4- Le numéro d'identification fiscale (NIF).
- 5- Certificat de dépôt des comptes sociaux pour l'année 2019:
- 6- Une copie de la Loi fondamentale.
- 7- Résultats financiers des trois dernières années.
- 8- Certificats de bonne exécution des services d'assurance avec mention des montants des trois dernières années délivrés par des organismes publics similaires (administratifs et / ou économiques)...
- 9- Une liste nominale des cadres techniques annexée aux certificats scientifiques requis et aux documents d'engagement de la Caisse de sécurité sociale.

B - offre technique :

- 1- Le permis d'abonnement est complet, signé, tamponné et daté (selon le cahier des charges).
- 2- Le cahier des charges est complet, indexé sur une page, signé, tamponné et daté, à la fin de sa page, contient la phrase (lue et avant) manuscrite.
- 3- La note de justification technique est complète, signée, scellée et datée, qui comprend comment gérer les risques de l'intérêt contractant, notamment les processus liés à la souscription du contrat, la conduite des accidents, les avantages qui peuvent être présentés à l'intérêt contractant, le rôle du contractant dans l'activation de la politique de prévention et de protection pour maîtriser les risques de l'intérêt contractant.
- 4- L'entreprise contractante (selon le formulaire joint au cahier des charges technique) est remplie, signée et tamponnée.

C - offre financière :

1. Lettre d'engagement remplie, signée, scellée, datée (selon le formulaire du cahier des charges).
2. Le tableau des prix unitaires en chiffres et lettres est complet, signé, tamponné et daté (selon le formulaire du cahier des charges).
3. Détail quantitatif et estimé des nombres et des caractères remplis, signés, tamponnés et datés (selon le formulaire du cahier des charges).
4. Différentes formes de contrats d'assurance détaillées, y compris les termes totaux du contrat en termes de garanties, leurs définitions et extensions, les limites de garanties, les exonérations et la chute du droit à la garantie.

Les offres doivent être soumises conformément au cahier des charges à condition que le dossier de candidature, les offres techniques et l'offre financière soient placés dans des enveloppes distinctes et bien fermées, chacune indiquant le nom de la société ou institution et la référence et son objet et comprenant la phrase "dossier de candidature" ou "offre

technique" ou "offre financière" Selon la situation, les enveloppes sont placées dans une autre enveloppe bien fermée, sur laquelle est écrite la phrase suivante:

Appel d'offre National Ouvert N°: 01/2021

Assurance immobilière, biens mobiliers, garage automobile et responsabilité civile pour l'État de Tamingest pour 2021 (une action)
(OFFRE A NE PAS OUVRIR)

Les offres doivent être déposées auprès du secrétariat du service d'animation locale de la direction de l'administration locale de wilaya de Tamanghasset. dans une durée à (15) Jours à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) et / ou dans la presse Nationale.

La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour de durée de préparation des offres à (14H 00).

L'ouverture des plis sera le même jour à (14H 30) en séance publique, Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus le duré de préparation de l'offre à compter de la date limite de dépôt des offres

Republique Algerienne Démocratique et Populaire
République Algerienne
Démocratique et Populaire

Ministere De L'energie
Direction De L'energie
Wilaya De Blida
N°/ /D.D.E//S.A.M.C/B.P.F/01-21

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de l'énergie de la wilaya de Blida organise un concours sur titre pour le poste d'Ingenieur Principal en Énergie et Mines

Grade	Mode de recrutement	Condition de Participation	Specialités	Nombre de postes	Observations
Ingenieur Principal en énergie et mines	Concours sur titre	Parmi les candidats justifiant un Diplôme de magistère ou de titre équivalent	D'après priorité : - Energie. - Hydrauliques. - Nucléaire. - Mines/ géologie.	01	Résider sur BLIDA

Dossier de candidature :

- Une demande manuscrite.
- Une copie certifiée conforme à l'original de la carte d'identité nationale.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre, diplôme exigé, auquel sera joint de relevé de notes.
- Une fiche de renseignement, dument remplie par le candidat cursus de formation.
- Deux (02) photos d'identité.
- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis –à- vis du service national, certifiée conforme à l'original par l'institution ou l'administration organisatrice du concours.
- Un extrait du casier judiciaire en cours de validité (moins de 03 mois).
- Une certificat de résidence (résider sur BLIDA).
- Deux (02) certificats médicaux (médecine générale –pneumo-ptisiologie).
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, dans la spécialité. Celle ci doit être dument visés par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant.
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant.
- Une fiche familiale pour les candidats mariés.

Le candidat définitivement admis au concours doit compléter son dossier par les pièces suivantes :

- Un extrait de naissance.
- Attestation de Nationalité.

Lieu du dépôt des dossiers :

Direction de l'Energiede la wilaya de Blida ,
Rue du premier (01) Mai – Ouled Yaiche – Blida.

période d'inscription :

20 jours ouvrables à compter de la date de la première annonce dans la presse écrite.

N.B : Les candidatures qui ne remplissent pas les conditions réglementaires citées ci-dessus ou parvenues après les délais fixés ne seront pas prises en considération.

Midi Libre n° 4168 - Mercredi 6 janvier 2021 - Anep 2116 000 286

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
EPIC ASROUT
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALE
N° 01 /2021

L'Etablissement de Maintenance des Réseaux Routiers et Assainissement d'Alger, EPIC ASROUT, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimale pour l'acquisition de : Huit (08) camions à benne de 20 tonnes

Les candidats : fabricants, concessionnaires ou revendeur

- disposants d'un agrément définitif délivré par le ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement ou le contrat de revendeur pour le matériel importés ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie pour le matériel d'origine Algérien.
- qui ont réalisé une moyenne de chiffre d'affaire des trois derniers années, égale ou supérieure à 74 830 000,00 Dinars justifier par les bilans visés par les service des impôts.
- qui détiennent au minimum une attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage concernant la livraison de matériel similaire à l'objet de Cahier des charges.

intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de 3 000,00 DA (Trois Mille Dinars) auprès de :

L'EPIC ASROUT

Département Administration Générale - Service des Marchés
Rue FERNAN HANAfi commune Hussein dey – Alger
Numéro d'identification fiscal : 099516189001520

L'offre doit être présentée sous triple plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financier) à l'intérieur de la même enveloppe, accompagnées des pièces réglementaires en vigueur prévues dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure devra être anonyme et ne comportera que la mention suivante :

à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert Avec Exigences De Capacités Minimale
N° 01 /2021

Le dossier de soumission doit comprendre des enveloppes séparées : enveloppe du dossier de candidature, enveloppe de l'offre technique et enveloppe de l'offre financière :

1. le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature
- La déclaration de probité
- Les statuts de la société s'il y'a lieu;
- Délégation de signature s'il y'a lieu ;
- L'agrément définitif délivré par le ministère du développement industriel et de la promotion de l'investissement et/ou le certificat d'origine Algérien délivré par la chambre de commerce et de d'industrie et/ou l'attestation de représentation de la marque délivrée par le fabricant et/ou le contrat de revendeur.
- Le registre de commerce électronique ;
- Les bilans des trois dernières années (2017, 2018 et 2019) compostés par les services des impôts ;
- L'Attestation de solvabilité délivrée par la banque du soumissionnaire ;
- Attestation de bonne exécution concernant la livraison de matériel similaire à l'objet du cahier des charges.

2. L'offre technique contient :

- La déclaration à souscrire
 - Un mémoire technique justificatif (fiche technique du matériel proposé « le matériel proposés devra être conforme aux fiches techniques du cahier des charges » + engagement pour le délai de livraison + engagement du délai de livraison et de la garantie)
 - Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 3. L'offre financière contient:**
- la lettre de soumission
 - le bordereau des prix unitaires (BPU) ;
 - le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

La date de dépôt des offres sera le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard à 12H00.

La durée de préparation des offres est fixée à (20) jours à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentées de trois (03) mois.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le jour de dépôt des offres à 13 H 30, au siège de la Direction Générale de l'EPIC ASROUT - Rue FERNAN HANAfi commune Hussein dey – Alger (les soumissionnaires sont invités à assister).

Midi Libre n° 4168 - Mercredi 6 janvier 2021 - Anep 2116 000 340

Midi Libre n° 4168 - Mercredi 6 janvier 2021 - Anep 2116 000 287

Elle s'élève à 28 milliards dollars

PENSEE

 A notre cher père et
grand père
**KHAOUID
MEBRAK**

Il y a **09 ans** depuis que
tu nous as quittés pour un
monde meilleur laissant
dans notre vie un vide immenses.
Que Dieu Le Tous Puissant nous
donne la force pour supporter ton
absence toi qui nous a tant aimé et tant
donné, dans nos pensées tu resteras,
dans nos cœur tu vivras, nous nous
souviendrons toujours de toi, de ta
bonté de ta générosité de ta simplicité
et surtout de ta sagesse.
Repose en paix que Dieu le tous
puissant dans son infinie miséricorde
t'accueille dans son éternel paradis.
Tes enfants et tes petites enfants

Troubles intestinaux : Le syndrome du côlon irritable

Le syndrome du côlon irritable est classé dans les troubles fonctionnels et non dans les maladies intestinales en raison de l'absence de lésions ou d'anomalies anatomiques détectables.

Le syndrome du côlon irritable est un trouble bénin, très fréquent, mais pouvant perturber de façon conséquente la vie quotidienne. Il se manifeste par des douleurs abdominales, des diarrhées ou constipations et un ballonnement.

Qu'est-ce que le syndrome du côlon irritable ?

Le syndrome du côlon irritable, aussi appelé syndrome de l'intestin irritable, troubles fonctionnels intestinaux ou bien colopathie fonctionnelle, est un trouble chronique associant divers dysfonctionnements au niveau de l'intestin :

- *Douleurs abdominales ;
- *Inconfort ou ballonnement ;
- *Troubles du transit (diarrhée ou constipation).

Généralement, cette affection douloureuse évolue par poussées entrecoupées de périodes de rémission. Bien que sans gravité, elle altère de façon importante la qualité de vie des personnes qui en sont atteintes. Le syndrome du côlon irritable est classé dans les troubles fonctionnels et non dans les maladies intestinales en raison de l'absence de lésions ou d'anomalies anatomiques détectables.

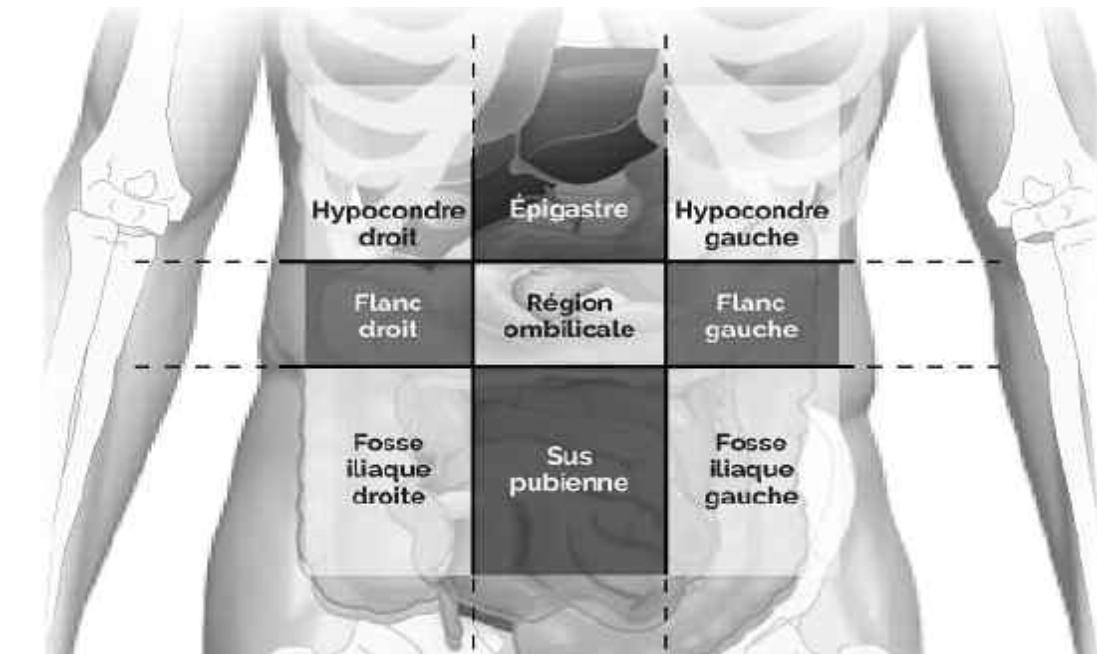
Bien qu'aucune cause ne soit identifiée pour l'instant, on observe plusieurs dysfonctionnements intestinaux chez les patients souffrant du syndrome :

- *Une anomalie de la motricité intestinale. Les contractions au niveau de l'intestin grêle et du côlon sont trop fortes, ou au contraire, trop faibles, ce qui entraîne un déplacement des aliments soit trop rapide soit trop lent à l'origine de diarrhées ou constipations. Un trouble de la sensibilité intestinale. Les personnes atteintes de colopathie fonctionnelle ont une sensibilité augmentée au niveau des intestins. Ainsi, même des phénomènes normaux (flatulences, ballonnements, etc.) sont ressentis plus intensément ; Une inflammation intestinale associée à des anomalies de la flore bactérienne intestinale ;

Plus de troubles liés à l'alimentation.

Fréquence du syndrome

Le syndrome du côlon irritable est fréquent puisqu'il concerne 5 % de la population française. Le plus souvent, le diagnostic est effectué entre 30 et 40 ans. Ce syndrome se manifeste plus rarement chez l'enfant ou l'adolescent. Par ailleurs, les femmes sont 2



fois plus touchées que les hommes. D'autre part, les personnes anxieuses ou stressées semblent plus sujettes à ce type d'affection.

Origine du trouble

L'origine du syndrome, certainement multifactorielle, est encore mal connue. Plusieurs facteurs sont évoqués.

Environ la moitié des individus souffrant du syndrome du côlon irritable se disent stressés et relient les crises aux périodes de stress ou de fatigue intense. En effet, le repos et les vacances semblent réduire le nombre de crises et leur intensité. Cependant, le stress ou l'anxiété ne peuvent suffire à expliquer le trouble.

Par ailleurs, les hormones féminines ont aussi été évoquées comme pouvant influencer le syndrome en raison du plus grand nombre de femmes touchées, mais aucune preuve n'existe à ce jour.

Chez certains patients, la colopathie fonctionnelle apparaît après une infection aiguë des intestins. Il est alors admis que dans ce cas de figure, c'est l'inflammation intestinale et le déséquilibre de la flore intestinale qui sont le plus susceptibles d'être la cause du trouble.

Enfin, l'intolérance au lactose (sucre présent dans le lait) ou au gluten (protéine de céréales) pourrait aussi intervenir.

Ainsi, dans la majorité des cas, aucune cause précise ne peut expliquer le syndrome du côlon irritable. Au mieux, il est possible de rattacher les crises au stress ou à certains aliments (par exemple les crudités ou les choux), variables d'un individu à un autre.

Symptômes

Parmi les symptômes les plus fréquents, on observe les douleurs abdominales, les ballonnements et les troubles du transit.

Les douleurs abdominales représentent le symptôme le plus fréquemment reporté dans le syndrome du côlon irritable. Elles sont décrites comme une sensation de spasme ou de crampe au niveau des fosses iliaques ou de la région ombilicale. Ces douleurs se manifestent, en général, après un repas ou au réveil et peuvent durer plusieurs heures comme plusieurs jours. L'émission de gaz ou de selles permet de soulager le patient. Les ballonnements sont également fréquents dans le syndrome. Ils peuvent rendre pénible le port de vêtements serrés, notamment après un repas. Dans les cas les plus sévères,

les patients ressentent une tension permanente difficile à supporter, avec une distension de la paroi abdominale. Les ballonnements peuvent être associés à des bruits provenant du tube digestif. L'émission de gaz ou de selles permet de soulager le patient. Les troubles du transit intestinal se manifestent majoritairement par une constipation. Cependant, des diarrhées ou même une alternance diarrhée/constipation sont également possibles.

Selon le trouble du transit observé, on détermine 3 formes du syndrome du côlon irritable :

- *SII-D, avec diarrhée prédominante ;
- *SII-C, avec constipation prédominante
- *SII-M, la forme mixte avec alternance diarrhée/constipation.

On parle de syndrome du côlon irritable lorsque les symptômes sont présents au minimum 1 jour par semaine sur les 3 derniers mois.

Dans la plupart des cas, les symptômes sont persistants avec une alternance entre périodes de crise et périodes d'accalmie. Souvent, certaines pathologies sont associées au trouble, par exemple la fibromyalgie, le syndrome de fatigue chronique, la cystite interstitielle ou d'autres troubles digestifs.

À savoir ! Le syndrome n'augmente pas le risque de développer un cancer du côlon ou une maladie inflammatoire chronique de l'intestin comme la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique.

Diagnostic

Dans la majorité des cas, un simple examen médical associé à un interrogatoire adapté permet de poser le diagnostic de syndrome du côlon irritable.

Pour établir son diagnostic, le médecin recherche l'existence de certains signes ou -critères de Rome -, à savoir :

La présence pendant plus de 3 jours par mois, pendant au minimum 3 mois, au cours des 6 derniers mois, de troubles fonctionnels de l'intestin ;

La présence de 2 des éléments suivants lors des crises : un soulagement des douleurs par la défécation, une modification de la fréquence ou de la consistance des selles.

Dans les cas où les symptômes surviennent après 50 ans, la nuit ou suite à un séjour à l'étranger, ou qu'il existe des signes associés (amaigrissement, fièvre, etc.), des examens complémentaires sont nécessaires. En effet, l'objectif est de s'assurer qu'une autre pathologie (par exemple, la maladie coeliaque, l'intolérance au lactose, une allergie alimentaire, la maladie de Crohn, un cancer colorectal, une infection intestinale, etc.) n'est pas à l'origine des troubles observés.

Traitement

La prise en charge médicale d'un patient souffrant du syndrome du côlon irritable a pour objectif d'aider le patient à :

Diminuer l'intensité et la fréquence des symptômes ;

*Réduire la sévérité de la maladie pour améliorer la qualité de vie

*Identifier les facteurs ou aliments déclenchant les symptômes

*Suivre les conseils hygiéno-diététiques

*Exprimer son ressenti vis-à-vis de l'affection.

Les mesures hygiéno-diététiques

Certaines règles hygiéno-diététiques sont importantes afin de limiter ou éviter les symptômes de l'affection :

*Prendre ses repas à heures régulières

*Ne pas sauter de repas

*Manger ni trop ni trop peu pendant les repas

*Manger lentement, au calme, sans faire autre chose en même temps

*Bien mastiquer les aliments pour faciliter la digestion

*Boire 1 à 1,5L d'eau par jour.

Chaque conseil donné au patient est adapté à sa situation, selon la forme du syndrome (diarrhée prédominante, constipation prédominante ou mixte). Il est possible d'avoir recours à une diététicienne en cas de besoin. Bien qu'aucun aliment ne soit à exclure de l'alimentation, certaines mesures se sont avérées efficaces :

*Une bonne répartition de la consommation de fibres alimentaires sur la journée

*Une réduction de la consommation d'aliments gras

*Un évitement des aliments producteurs de gaz (pois, brocolis, chou, oignons, etc.)

*Une réduction de la consommation des boissons contenant de la caféine, des boissons gazeuses et de l'alcool

*Une diminution de la consommation des aliments riches en lactose (yaourts, lait), en fructose (miel, pommes, poires, dattes, oranges) et en édulcorant artificiel finissant en -ol -.

Les médicaments

Aucun médicament n'est capable de guérir définitivement le syndrome du côlon irritable. L'objectif est de soulager l'inconfort digestif lors des crises. Le traitement de première intention est la prise d'antispasmodiques qui empêchent la contraction musculaire de l'intestin. Les antispasmodiques sont efficaces sur les douleurs abdominales et les ballonnements. Des absorbants intestinaux qui fixent l'eau et les gaz en excès peuvent être prescrits en cas de ballonnements ou diarrhée. En cas de diarrhée, les ralentisseurs du transit sont efficaces, ou à l'inverse en cas de constipation, on utilise des laxatifs. En deuxième intention, et dans les formes douloureuses persistantes, un traitement antidépresseur à petite dose peut être envisagé.



Le syndrome du côlon irritable

Comment réduire l'inconfort ?

Ballonnements, douleurs abdominales, problèmes de transit...
Le syndrome du côlon irritable, ou colopathie fonctionnelle, est un trouble du fonctionnement de l'intestin sans gravité mais responsable d'une gêne importante.

30 à 50%
des consultations chez le gastroentérologue seraient dues à un syndrome du côlon irritable...*

Les aliments à éviter ou à limiter

CEUX QUI FERMENTENT

- Les légumes crus.
- Les céréales complètes.
- Le café, le thé, l'alcool, les agrumes, la tomate, les épices, le chocolat, etc.

LES IRRITANTS

- Toute la famille des choux (brocoli, chou rouge, chou de Bruxelles, chou-fleur, navet).
- Les légumineuses (lentilles, pois chiches, etc.).
- Nombre de fruits frais (coarse, raisin, poire, etc.) et de fruits secs (abricot, dattes, figue, etc.).
- Les jus de fruits concentrés et le miel.
- Les boissons, bonbons, yaourts, confitures, etc. contenant du sorbitol comme édulcorant (E420).

LES MATIÈRES GRASSES

- La crème, les fromages gras, le beurre, la mayonnaise, les pâisseries, etc.

Les aliments à privilégier

LES CÉRÉALES

Avoine, seigle, orge, riz, millet et quinoa.

LES LÉGUMES

Légumes cuits, betterave, pavane, céleri, pomme de terre, haricots verts, carottes, courges, etc.

LES FRUITS

Pomme, banane, pêche, fruits rouges, pamplemousse.

LES PROTÉINES

Volailles sans la peau, poissons blancs, fruits de mer, œufs.

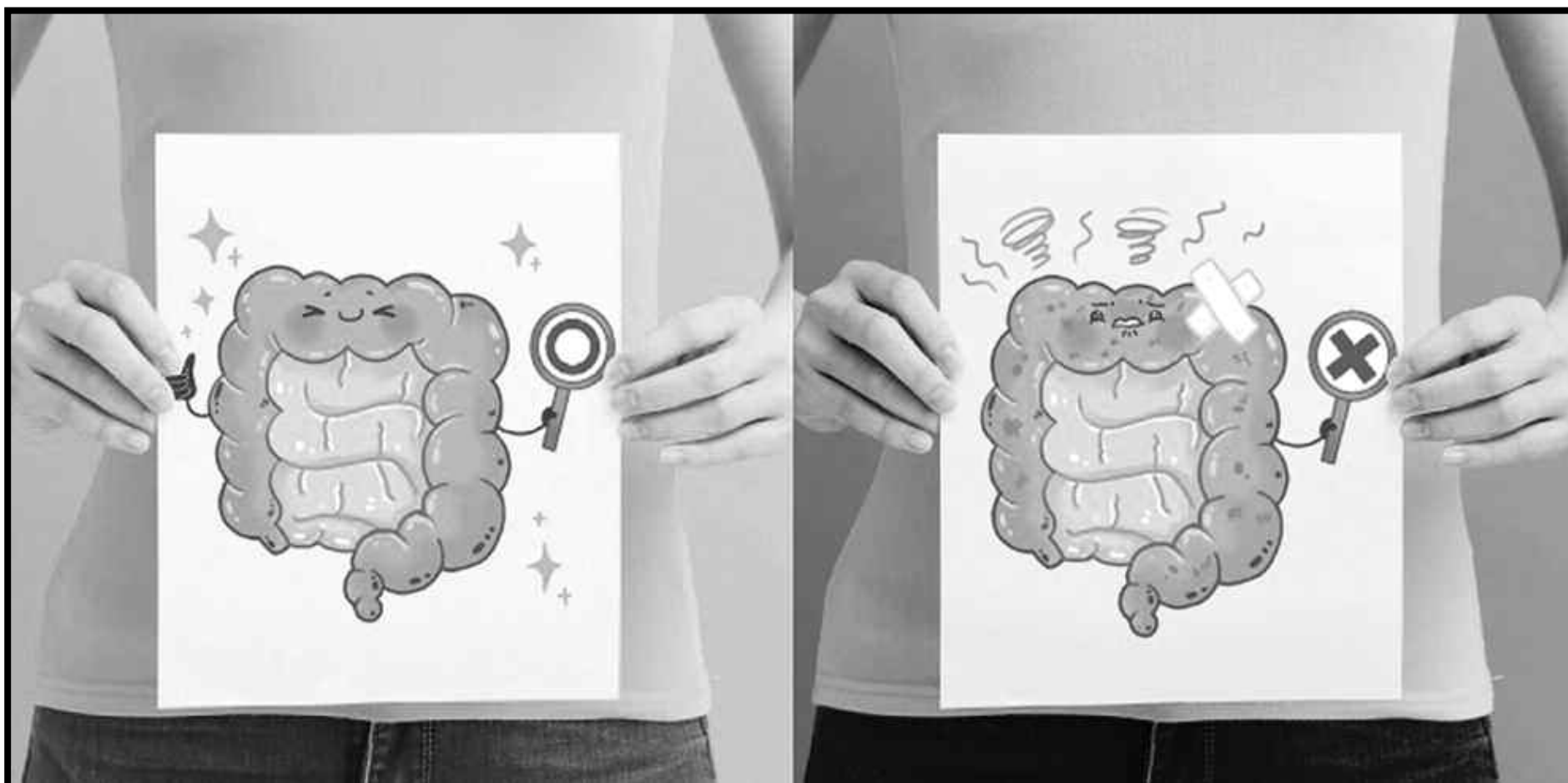
Pensez-y !

Il est recommandé de boire de l'eau tout au long de la journée (1,5 à 2 litres/jour), en évitant l'eau glacée et sans jamais boire plus d'un verre à la fois.

Mastiquez longuement tous les aliments de façon à bien les broyer.

Le lactose et les protéines du lait peuvent être mal tolérés. En cas de doute, éliminez tous les produits laitiers durant quelques semaines afin de vérifier s'il y a ou non amélioration.

Sources : Assurance Maladie, www.midi-libre.com, le syndrome du côlon irritable, M&J mars 2019. ** Pr Jean-Marc Salate, gastro-entérologue, hépatologue à l'AP-HP, l'intestin irritable, les raisons de la colère, Larousse, 2016.



Des liens étroits entre dépression et santé intestinale

La prévalence de la dépression apparaît plus élevée chez les personnes souffrant de troubles intestinaux chroniques. Mais les données des études scientifiques sur ce sujet ne sont pas toujours cohérentes. La relation de cause à effet entre troubles dépressifs et problèmes intestinaux reste soumise à controverse. Récemment, deux nouvelles études apportent un nouvel éclairage sur ce sujet.

Dépression et troubles intestinaux chroniques

Dépression et troubles gastro-intestinaux chroniques semblent liés, mais la nature de ces liens reste mystérieuse. Plusieurs études scientifiques ont révélé que les patients atteints de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin, comme la maladie de Crohn ou la rectocolite hémorragique, avaient un risque accru de développer une dépression. Mais à l'inverse, la dépression peut-elle augmenter le risque de survenue d'une pathologie inflammatoire intestinale ?

Récemment, deux études ont été publiées sur cette thématique. La première est une méta-analyse qui a comparé les taux et la sévérité de la dépression chez les patients atteints de maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI) et du syndrome du côlon irritable (SII). La seconde s'est penchée sur l'impact de la dépression sur la survenue d'une MICI, et sur l'effet des antidépresseurs dans ce contexte.

Une dépression plus sévère en cas de SII

Dans la première étude, les données issues de 22 études ayant

inclus 1 244 personnes atteintes de syndrome du côlon irritable (SII) et 1 048 personnes atteintes de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin (MICI) ont été analysées et comparées.

Aucune différence significative n'a été mise en évidence au niveau de la prévalence de la dépression entre les différents groupes de personnes. Pourtant, les personnes atteintes de SII présentaient des formes plus sévères de dépression et des troubles anxieux plus fréquents que les personnes atteintes de MICI.

Pour expliquer les résultats, les auteurs de l'étude évoquent plusieurs hypothèses :

*Les facteurs psychologiques jouent un rôle important dans le SII, qui est une maladie fonctionnelle

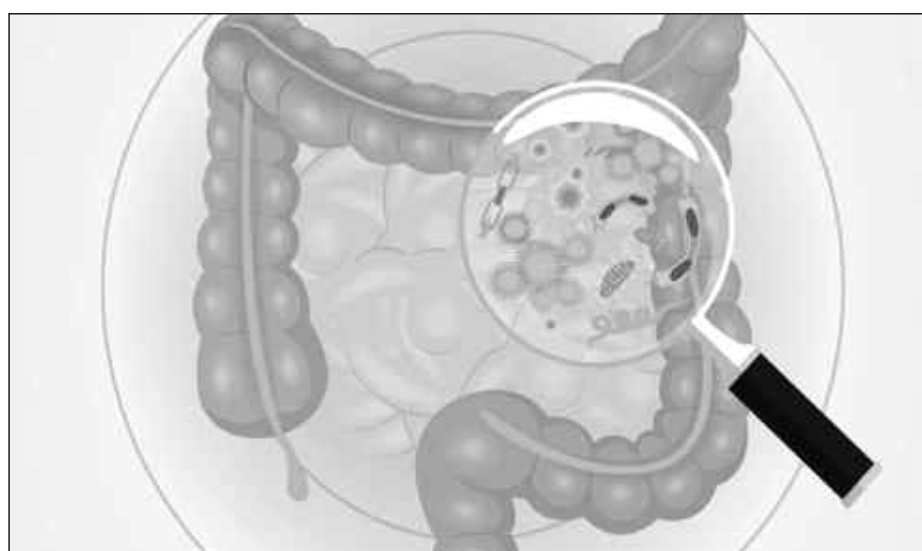
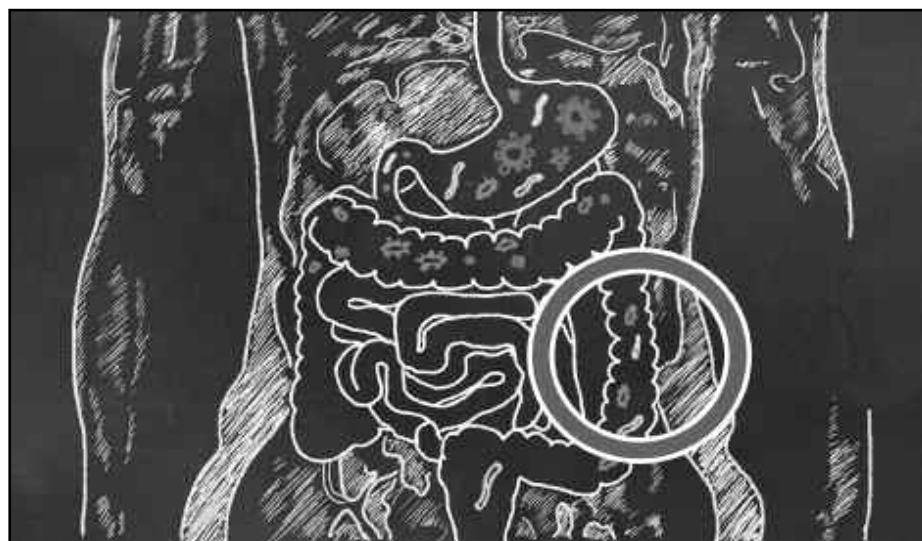
*Les MICI sont des maladies organiques, qui peuvent secondairement engendrer des troubles psychologiques.

Dans le SII, un dysfonctionnement de l'axe intestin - cerveau est observé et pourrait avoir des conséquences sur les troubles psychologiques.

Un risque de MICI multiplié par 2 chez les patients dépressifs

Dans la seconde étude, 403 665 patients dépressifs ont été suivis sur une période moyenne de 6,7 ans. Ces patients présentaient un risque multiplié par deux de développer une maladie inflammatoire chronique de l'intestin (MICI), comme une maladie de Crohn ou une rectocolite hémorragique, par rapport à des personnes sans troubles dépressifs. Ce risque était encore majoré chez les fumeurs, en particulier pour la maladie de Crohn, et chez les anciens fumeurs, pour la rectocolite hémorragique.

Sur le plan de l'effet des antidépresseurs, les inhibiteurs sélectifs de recapture de la sérotonine et les



antidépresseurs tricycliques semblaient montrer un effet protecteur contre la maladie de Crohn, avec une baisse respective du risque de 37 % et de 23 %. D'autres antidépresseurs, comme la mirtazapine, les inhibiteurs sélectifs de recapture de la noradrénaline et de la sérotonine, les inhibiteurs de recapture de la sérotonine, les modulateurs de la sérotonine et les antidépresseurs tricycliques étaient associés à une protection contre la rectocolite hémorragique, avec une diminution du risque de 34 à 59 % selon les médicaments.

La dépression apparaît associée à un doublement du risque de déve-

lopper une maladie inflammatoire chronique de l'intestin. Mais les antidépresseurs pourraient jouer un rôle important pour réduire l'inflammation et limiter le risque de développement d'une MICI.

Les résultats de ces deux études confortent l'hypothèse de liens à double sens entre dépression et pathologies intestinales chroniques. L'inflammation et l'axe intestin-cerveau seraient largement impliqués dans ces liens, qui restent à élucider précisément. La santé des intestins semble en tout cas conditionnée à l'état psychologique, et inversement !

Source : Santé sur le Net

OUARGLA, FORMATION ET ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

13.374 apprentis et stagiaires dans les établissements



A l'occasion de la rentrée 2020-2021, pas moins de 13.374 apprentis et stagiaires ont rejoint les établissements de la Formation et de l'Enseignement professionnels dans la wilaya d'Ouargla.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'a annoncé le directeur local du secteur. En marge de la cérémonie du coup d'envoi de cette rentrée, Ahmed Belkhadem, a affirmé qu'ils se répartissent sur différents modes de formation, notamment l'apprentissage (7.763 postes), la formation résidentielle (1.994), la formation de la femme au foyer (1.691) la formation qualifiante (659), les cours du soir

(568) et la formation passerelle (188). Selon l'APS, le même responsable a fait savoir que le secteur compte, actuellement, 20 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), 5 instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle et un centre régional d'enseignement à distance et il dispose aussi d'un institut de l'enseignement professionnel (IEP) et d'un institut de formation et d'enseignement professionnels spécialisé dans l'ingénierie pédagogique, formation et recyclage des cadres du secteur et 20 établissements de formation privés agréés.

L'encadrement dans les établissements de formation est assuré par un total de 610 enseignants, tous grades et rangs confondus.

Le secteur a, dans le cadre de l'application du protocole sanitaire anti-Covid-19, pris des mesures pré-

ventives, notamment le nettoyage et la désinfection des structures pédagogiques, en plus de la disponibilité de masques de protection et de gels hydro-alcooliques et le respect de la distanciation physique, a souligné M. Belkhadem, ajoutant que concernant la prochaine session, les inscriptions pour rejoindre les centres de formation et de l'enseignement professionnels, qui ont été débuté en novembre dernier, se poursuivront jusqu'en février 2021.

C'est dans la commune d'Aïn el-Beïda à la périphérie d'Ouargla que le coup d'envoi officiel de cette rentrée a été donné, dans la matinée de ce dimanche 20 décembre, par les autorités de la wilaya, depuis le CFPA Slimani-Hamma-Laïd dans la commune d'Aïn el-Beïda à la périphérie d'Ouargla.

B. M.

BATNA, RÉGION DE BAÂLI

Alimentation en eau potable prochainement

La zone enclavée de Baâli, dans la commune de Teniet el-Abed dans la wilaya de Batna, sera alimentée à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar début 2021.

S'inscrivant dans le cadre du projet de renforcement de l'approvisionnement en eau potable des communes de la région d'Oued-Abdi à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar de la ville de Timgad, cette opération permettra d'alimenter en eau potable plus de 2.000 habitants de cette zone montagneuse éloignée.

Dans ce contexte, il est attendu que les eaux traitées du barrage de Koudiet-Lamdaouar desservent la commune de Teniet el-Abed, ainsi que la région de Tleth, avant d'alimenter les autres régions et villes programmées dans le cadre du quatrième couloir et ce, progressivement, jusqu'à atteindre la commune de Tigherghar, située à la lisière de la wilaya de Biskra.

Les eaux traitées de cet ouvrage hydraulique approvisionnent depuis le 18 novembre dernier la commune d'Oued-Taga depuis l'achèvement des travaux de raccordement au réseau de distribution d'eau potable de cette collectivité, et ce, juste après les communes de Chemora et de Aïn-Yagout, comme mesure urgente au profit des habitants.

Le projet d'approvisionnement de la zone d'Oued-Abdi en eau potable à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar, dont les première et deuxième tranches ont nécessité 7,8 milliards de dinars, vise le renforcement en eau de 6 communes, à savoir Ouyoun el-Assafir, Oued-Taga, Teniet el-Abed, Chir, Manaâ et Tigherghar, ainsi que 6 zones d'ombre.

Il s'agit de Baâli, de Tleth, de Teniet el-Mithana, de Nara, d'Ouarka et d'Aghanim, toutes situées sur les

rives d'Oued-Abdi, enregistrant un total de 208.817 habitants qui seront alimentés en eau potable à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar.

Lors de sa visite récemment dans la wilaya de Batna, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, avait procédé, à partir de la commune de Ouyoun el-Assafir, à la mise en service du plan d'urgence visant à renforcer en eau potable la zone d'Oued-Abdi à partir du barrage de Koudiet-Lamdaouar.

À noter que le barrage de Koudiet-Lamdaouar de la ville de Timgad alimente, par le biais du premier couloir, les communes de Tazoult, de Batna, d'Aïn-Touta et de Barika, tandis que le deuxième couloir assure l'approvisionnement en eau potable des communes d'Arris et d'Ichemoul, au moment où le troisième couloir dessert une partie de la wilaya de Khenchela.

APS

MEDEA

Pose de la 1re pierre du projet de 1.267 logements AADL à Beni-Atteli

Le Premier ministre a procédé, dimanche 20 décembre, à la pose de la première pierre d'un projet de 1.267 logements location-vente (AADL), localisé à Beni-Atteli, au nord de Médéa

M. Djerad a suivi sur place un exposé, présenté par le directeur général de l'Agence nationale du développement et de l'amélioration du logement (AADL), Mohamed-Tarek Laribi, sur cet important projet immobilier.

Ce projet de 1.267 logements AADL s'étend sur une superficie de 25 hectares et sera doté de toutes les commodités nécessaires, devant permettre d'accueillir les futurs résidents dans de bonnes conditions.

Le site sera accessible, au nord, par l'autoroute Chiffa-Médéa et, du côté Ouest, via le contournement nord de la ville de Médéa, en cours de réalisation.

L'assiette foncière mobilisée pour ce projet avait été intégrée dans le portefeuille foncier à urbaniser de la commune de Médéa suite à la décision de déclassement approuvée par le gouvernement et destinée à l'implantation de projets AADL et d'équipements publics.

L'approbation de l'extraction de cette parcelle de terres agricoles au profit du secteur de l'habitat a pour objectif de résorber le déficit en foncier urbanisable auquel est confrontée la commune de Médéa.

Lors de ce déplacement à Beni-Atteli, un état des lieux du secteur de l'Habitat dans la wilaya de Médéa a, également été, présenté au Premier ministre par la directrice locale du Logement.

BLIDA

Inauguration du tronçon de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia

Abdelaziz Djerad, a procédé à l'inauguration du tronçon de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia.

Le Premier ministre a annoncé à l'occasion la poursuite des travaux de l'autoroute Nord-Sud jusqu'à la limite des frontières avec les pays du Sahel.

Réalisée par un groupement d'entreprises nationales et étrangères, l'autoroute Chiffa-Berrouaghia, sur une distance de 53 kilomètres, permettra une jonction rapide entre le nord du pays et les localités du Sud.

Cette voie d'accès rapide est composée de 57 ouvrages d'art, 10 pénétrantes et deux tunnels de 4,8 kilomètres, reliant la localité de Chiffa à celle de Berrouaghia.

APS

MALI

La force française Barkhane de nouveau frappée

La force antijihadiste française Barkhane a été de nouveau mortellement frappée au Mali, 2 soldats, dont 1 femme, ayant succombé samedi à une attaque à l'engin explosif artisanal, après la mort de 3 militaires la semaine dernière dans des circonstances similaires.

Le Président Emmanuel Macron a "appris avec une grande tristesse" la mort dans la région de Ménaka du sergent Yvonne Huynh et du brigadier Loïc Risser, tous deux issus du 2^e régiment de hussards de Haguenau, près de Strasbourg, a annoncé la présidence française dans un communiqué. Yvonne Huynh, âgée de 33 ans et mère d'un jeune garçon, est la première femme de l'Armée française tuée au Sahel depuis l'intervention Serval en 2013. Loïc Risser avait 24 ans. Un troisième sol-



dat a été blessé mais ses jours ne sont pas en danger. Ces deux décès portent à 50 le nombre de soldats français tués au Sahel depuis 2013 dans les opérations antiterroristes Serval puis Barkhane, a précisé l'état-major des armées. Samedi, un véhicule blindé léger (VBL) a été "l'objet d'une attaque à l'engin explosif improvisé" lors d'une mission de reconnaissance et de renseignement, ont précisé la présidence française et l'état-major des armées.

Le chef de l'État a réaffirmé "la détermination de la France dans son combat contre le terrorisme", cinq jours après une autre attaque mortelle

contre la force Barkhane dans le centre du Mali. 3 soldats du 1^{er} régiment de chasseurs de Thierville-sur-Meuse ont été victimes d'une bombe artisanale dans une attaque revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), affilié à el-Qaïda. "La motivation, la pugnacité et l'abnégation des militaires français demeurent intactes face aux groupes terroristes, filières de Daech et d'el-Qaïda, qui sèment terreur et chaos au Mali et au Sahel", a déclaré samedi la ministre des Armées Florence Parly dans un communiqué. Le sergent Huynh, née à Trappes près de Paris, effectuait sa deuxième mission au

Mali. Le brigadier Risser, né à Saint-Louis, en était à son troisième engagement au Mali. Le 2^e régiment de hussards est spécialisé dans l'infiltration par véhicules, l'observation à longue distance et le renseignement humain. Ces attaques mortelles surviennent alors que la France envisage une réduction des effectifs de la force Barkhane et se dit ouverte à des négociations avec des groupes sahéliens, à l'exception des directions d'el-Qaïda et du groupe État islamique.

La force Barkhane, qui s'étend sur 5 pays du Sahel, a été étoffée de 600 soldats, ce qui a porté son effectif total à 5.100 en 2020. Elle a revendiqué la "neutralisation" de dizaines de jihadistes ces dernières semaines, au côté de la force du G5 Sahel. Face à la persistance des violences jihadistes, doublées de conflits intercommunautaires, les autorités de transition au Mali n'excluent pas d'engager des négociations avec des groupes armés, tout comme auparavant le Président Ibrahim Boubacar Keïta, renversé par un putsch en août.

ÉTHIOPIE

Après le Tigré, de nouveaux fronts intérieurs s'ouvrent

L'opération militaire menée dans la province dissidente du Tigré par l'armée éthiopienne et des milices alliées n'a manifestement pas permis de consolider le fragile édifice fédéral éthiopien. Alors que la guerre, qui a éclaté au début de novembre 2020 dans le nord-ouest du pays n'est pas encore tout à fait éteinte, deux nouveaux fronts menacent déjà de prendre de l'ampleur, acculant le gouvernement d'Addis-Abeba à une dangereuse escalade.

Si le Premier ministre et Prix Nobel de la paix 2019, Abiy Ahmed, a solennellement annoncé le 30 novembre la victoire militaire de ses troupes face au Front populaire de libération du

Tigré (FPLT), les tensions sur le terrain sont en effet loin d'être apaisées. Les forces gouvernementales éthiopiennes et les milices Amhara tiennent, certes, les principales villes de la province, mais les zones rurales, elles, sont encore largement en proie à la guérilla. Les dirigeants d'Addis-Abeba n'ont pas non plus réussi à capturer les leaders dissidents du FPLT, qui ont fui dans les montagnes du Tigré. Une récompense de plus de 205.000 euros est promise à quiconque pourrait aider à les localiser. Coupée du monde pendant plusieurs semaines, la province est toujours largement sous blocus. Dans l'ensemble, ni les humanitaires ni les journalistes

ne sont autorisés à venir en aide aux populations et à enquêter dans la région.

Pour s'opposer aux restrictions du gouvernement éthiopien, l'Union européenne a suspendu certains de ses financements (environ 90 millions d'euros d'aide au développement) à l'Éthiopie. Plusieurs organisations craignent un désastre humanitaire alors que les Nations unies s'inquiètent de possibles crimes de guerre, y compris de la part des troupes érythréennes, qui seraient actives dans le conflit, selon les États-Unis.

Mais alors que les forces d'Abiy Ahmed peinent à en finir avec le

FPLT, un autre conflit, avec le Soudan cette fois, s'installe à la frontière. Au début de décembre, des soldats soudanais ont repris le contrôle du triangle d'Al-Fashaga, un territoire que se disputent depuis des décennies Khartoum et Addis-Abeba. Appartenant au Soudan selon les traités internationaux, ces terres sont de facto exploitées par des paysans amhara éthiopiens depuis près de 25 ans.

Tout en accueillant sur leur sol des dizaines de milliers de réfugiés éthiopiens, les autorités soudanaises ont profité de la guerre au Tigré pour réaffirmer leur souveraineté sur Al-Fashaga.

ROYAUME-UNI

Boris Johnson s'oppose à un référendum sur l'indépendance de l'Écosse

D'après mon expérience, "les référendums dans ce pays ne sont pas des événements particulièrement joyeux", a déclaré Boris Johnson sur la BBC à propos de

Le Premier ministre britannique Boris Johnson a réaffirmé dimanche son opposition à la tenue d'un nouveau référendum sur l'indépendance de l'Écosse, ardemment souhaité par la cheffe du gouvernement écossais, qui souhaite que l'Écosse rejoigne l'Union européenne en tant que nation indépendante.

"D'après mon expérience, les référen-

dums dans ce pays ne sont pas des événements particulièrement joyeux", a déclaré Boris Johnson sur la BBC, allusion aux profondes divisions provoquées par le référendum sur le Brexit en 2016, gagné à 52 % par le camp du "Leave".

En 1975, les Britanniques avaient été consultés sur le maintien de leur pays dans la CEE. Quarante-et-un ans de distance semble "un bon écart", a estimé Boris Johnson. Pour le dirigeant conservateur, les référendums ne devraient être autorisés "qu'une fois par génération".

La Première ministre écossaise, Nicola Sturgeon, a dit samedi espérer que l'Écosse gagne son indépendance et puisse "rejoindre" l'Union européenne, soulignant que le Brexit s'était fait contre la volonté des Écossais.

Si les Britanniques, dans leur ensemble, avaient voté à 51,9 % pour le Brexit en 2016, les Écossais s'étaient eux opposés à 62 % à la sortie de l'Union européenne.

Mme Sturgeon a de nouveau plaidé pour la tenue d'un référendum sur l'indépendance de l'Écosse, après celui perdu par son camp en 2014, lorsque

55% des Écossais avaient dit "non" à l'indépendance.

"Nous ne voulions pas partir et nous espérons vous rejoindre bientôt en tant que partenaire égal", a déclaré Mme Sturgeon, sur le site internet de son parti indépendantiste, le SNP.

Selon le dernier sondage mené par l'institut Savanta ComRes pour le journal The Scotsman, mi-décembre, 58 % des Écossais soutiennent désormais une rupture avec le Royaume-Uni.

Agences

MAROC

Suites probables de la normalisation avec l'entité sioniste

Les autorités d'occupation israéliennes ont récemment mobilisé leur machine médiatique pour faire la promotion des "réfugiés juifs des pays arabes" et du droit de "récupération des biens ou d'indemnités financières".

L'historien et journaliste palestinien Nawwaf Al-Zarou averti que la reconnaissance par le régime marocain de l'entité israélienne "va créer un climat politique et juridique" qui incitera les Juifs marocains à réclamer es biens qu'ils revendiquent au Maroc ainsi que des indemnités de près de 300 milliards de dollars aux pays arabes". Nawfal Al-Zarou met en garde contre les risques que présente ce dossier pour la stabilité du royaume. Dans un entretien à l'APS depuis Amman en Jordanie, M. Al-Zarou a signalé l'existence d'une "campagne sioniste acharnée contre le Maroc et les pays arabes qui ont normalisé leurs relations" pour la récupération des "biens revendiqués par les Juifs marocains", soulignant que la normalisation "va créer un climat politique propice et leur apporter les motifs juridiques leur permettant d'engager des poursuites pour récupérer les biens dont ils disent avoir été spoliés au Maroc".

Reconnaître le statut de juif expulsé

L'historien palestinien a, dans ce contexte, fait savoir que l'ambassadeur de l'entité israélienne auprès des Nations unies, Gilad Erdan, a adressé une lettre au secrétaire général de l'Onu, Antonio Guterres, le 30 novembre 2020, lui demandant une reconnaissance officielle du statut de réfugiés juifs des pays arabes. Gilad Erdan a également demandé à l'organisation onusienne de reconnaître les Juifs expulsés, d'"intensifier les événements mettant en évidence leur héritage et d'entamer des actions en faveur de ce dossier au niveau de l'organisation", a ajouté M. Al-Zarou. Pour l'historien palestinien, la requête du représentant de l'entité israélienne à l'Onu réclamant une commémoration pour 850.000 réfugiés juifs qui auraient été expulsés des terres arabes et d'Iran relève de l'impudence quand on sait, a-t-il dit, que "c'est cette entité sioniste qui a spolié la terre palestinienne, violé les droits de son peuple, commis des massacres, déplacé les Palestiniens et confisqué leurs biens". Il est clair que l'entité israélienne "fausifie les faits en prétendant que ce sont les Arabes qui ont expulsé 850.000 Juifs de leurs terres et en réclamant une indemnisation de l'ordre de 300 milliards de dollars pour les biens



qu'ils revendiquent", a soutenu le journaliste palestinien, estimant que "les régimes qui ont normalisé leur relations (avec l'entité) leur ont offert une occasion en or". Les autorités d'occupation israéliennes ont récemment mobilisé leur machine médiatique pour faire la promotion des "réfugiés juifs des pays arabes" et du droit de "récupération des biens ou d'indemnités financières", saisissant pour cela - les deals de normalisation -, a indiqué le journaliste palestinien. Il a cité, dans ce sens, "la campagne frénétique lancée par les juifs marocains" qui chargeant de grands cabinets pour ester en justice des citoyens marocains, à l'effet de récupérer des biens immobiliers, des terres et des bâtisses à travers tout le royaume. "En signant cet accord, le gouvernement marocain s'attendait-il à ces graves répercussions sur le Maroc et le peu-

ple marocain ?", s'est-il interrogé.

L'entité sioniste fait du chantage au régime marocain

Le traitement du dossier des - biens des juifs au Maroc - sera "plutôt juridique que politique", considère cet historien, ajoutant que l'entité sioniste exigera du régime marocain "la restitution de ces biens et avec des indemnités en imposant un chantage, comme ce fut le cas pour l'accord de normalisation". "L'accord signé par le chef du gouvernement marocain, Saâd Dine El Otmani avec l'entité sioniste est similaire aux autres deals de normalisation qui se faisaient sous la pression du chantage avec une logique de force et d'intimidation. Il est clair que la direction de Trump et la direction sioniste ne traitent que par la logique de la force avec certains systèmes arabes", a-t-il précisé. L'entité israélienne veut "créer un dossier parallèle à celui des réfugiés

appelé - dossier des réfugiés juifs des pays arabes -", ajoute l'historien palestinien. L'auteur palestinien a, par ailleurs, pointé du doigt le contenu du document israélien récemment paru au sujet des réfugiés juifs, lequel stipule que la notion de "Réfugié Juif" d'un pays arabe s'applique, selon la loi sur les juifs ayant abandonné leurs domiciles dans les pays arabes pour se rendre en Palestine. Ces réfugiés sont recensés, selon la même source, à compter de la date de parution du découpage onusien, de novembre 1947 à 1968.

Dédommagement des réfugiés juifs d'origine arabe

En chiffres, le document israélien rapporte "entre 800.000 et 850.000 réfugiés juifs, contre 600.000 et 700.000 réfugiés palestiniens durant la même période", révélant "l'importance de consacrer le terme de double réfugié dans le vocabulaire international. Selon le document, ce serait dans l'intérêt d'Israël de lier la cause des réfugiés juifs à celle des réfugiés palestiniens, en ce sens que l'État hébreux ne devrait pas seulement réclamer des dédommagements personnels des réfugiés juifs d'origine arabe, mais de réclamer l'indemnisation de l'entité sioniste qui a dépensé des ressources pour les avoir accueilli durant les années 50 et 60 du siècle passé".

Le gouvernement sioniste œuvrera, tel que prévu, à rendre public une décision onusienne promulguant le dédommagement des juifs en pays arabes, et s'attèle à présent à mener une large campagne pour la reconnaissance des droits des juifs déplacés et immigrés des pays arabes en les qualifiant de "réfugiés". Il procédera, dans un deuxième temps, à mener des négociations avec certains pays arabes en vue d'obtenir des indemnités sur les biens abandonnés par les juifs au sein de ces pays. C'est pourquoi, M. Nawwaf Al-Zarou a jugé "primordial de mettre en échec le plan de normalisation, car constituant une menace stratégique pour la cause palestinienne, voire une nouvelle version de l'invasion sioniste dans ces pays auxquels Israël exigera la restitution des biens des réfugiés juifs et qu'il forcera à verser des indemnités pour avoir utilisé (ces biens) durant bien des décennies". Dans le même ordre d'idées, l'historien a mis en garde contre les dangers de la normalisation des relations israélo-marocaines sur les pays voisins, déplorant "non seulement la présence de l'entité sioniste qui menace la sécurité, l'économie et le tissu social dans la région, mais également le chaos et les troubles qui sévront, suite à quoi nombre de marocains perdront leurs biens sous prétexte qu'ils ont appartenu à des juifs marocains".

Agences

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Difficile pour le CRB, le MCA sur du velours

Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique de football, en l'occurrence le CR Belouizdad et le MC Alger, auront des fortunes diverses aujourd'hui à l'extérieur, à l'occasion du deuxième tour préliminaire retour de l'épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Si le CR Belouizdad peut s'estimer heureux après sa large victoire à domicile face aux Kenyans de Gor Mahia (6-0), le MC Alger, difficile vainqueur du match aller (2-0), devra, lui, sortir le grand jeu pour espérer passer le cap des Tunisiens du CS Sfax, emmenés par Anis Boudjelbène.

Le très attendu derby maghrébin entre le MC Alger et le CS Sfax aura lieu cet après-midi (15h00) au stade Taieb-Mhiri.

Le Mouloudia, qui a pris une petite option pour la qualification à la phase de poules de cette épreuve continentale, devrait puiser dans ses ressources nécessaires pour faire face à cette équipe tunisienne qui semble intraitable sur ses bases. La mission ne sera pas de tout repos pour les coéquipiers d'Abderrahmane Hachoud.

"Le match s'annonce difficile, à nous d'être à la hauteur. C'est un derby qui va se jouer sur un petit détail. L'équipe a été préparée sur tous les plans et pour toutes les circonstances. Tout le monde est conscient de la tâche qui l'attend en terre tunisienne. C'est une toute autre paire de manche", a indiqué l'entraîneur mouloudéen, Nabil Neghiz.

Côté effectif, l'entraîneur Nabil Neghiz est appelé, encore une fois, à composer son onze rentrant sans les services d'Abdelmoumen Djabou, qui



souffre toujours d'une grippe, selon les informations du club. L'entraîneur n'a même pas jugé utile de le convoquer pour ce match.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre gabonais Bakary Papa Gassama. Un arbitre très connu par les Algériens pour avoir dirigé plusieurs rencontres des clubs algériens et même ceux de l'équipe nationale. Outre, donc, cet adversaire très coriace, les Mouloudéens craignent les décisions de cet arbitre.

Contrairement au MCA, le CRB a hérité d'un adversaire plus ou moins facile à manier. Le Chabab, déjà avantage par sa victoire sans appel de la première manche (6-0), partira largement favori pour arracher son billet pour la prochaine étape de l'épreuve continentale.

Les Belouizdadis, faciles vainqueurs du match aller, disputé la semaine passée au stade 5-Juillet, ne devraient pas rencontrer de difficultés pour passer l'écueil de cette équipe du Kenya, désormais dos au mur et qui a besoin d'un miracle pour espérer pouvoir continuer l'aventure.

Ce qui n'est pas du tout évident avec ce retard de 6 buts à surmonter. Gor Mahia, qui souffre dans les profondeurs du classement du championnat

local, la Premier League kényane, traverse, selon la presse locale, une situation financière très délicate qui a incité même certains joueurs à boycotter cette rencontre.

"On ne doit pas s'intéresser aux soucis des équipes adversaires. Ce qui nous intéresse le plus, c'est notre équipe et la manière avec laquelle elle doit évoluer. Certes, nous avons gagné la manche aller avec un score large, mais nous sommes appelés à respecter l'adversaire", a indiqué l'entraîneur du Chabab, le Français Franck Dumas. Le staff technique belouizdadi devra composer sans plusieurs joueurs, à l'image des deux attaquants Mohamed Amine Souibaâh et le buteur maison Hamza Belahouel, victimes d'une déchirure musculaire au niveau des adducteurs et indisponibles pour une durée de deux semaines, Djerrar, Saad, Bousseliou, Nessakh, Keddad, Aiboud. Des éléments qui ne sont pas des moindres, selon le staff technique. La Confédération africaine de football a désigné un trio arbitral seychellois, conduit par Bernard Camille, pour diriger ce match retour. Camille (45 ans) sera assisté de ses compatriotes Hansley Danny Petrousse et Steve Marie.

M. S.

TAEKWONDO-COUPÉ D'ALGÉRIE MILITAIRE

Coup d'envoi du tournoi avec 17 équipes

Les épreuves de la Coupe d'Algérie militaire de taekwondo ont débuté lundi au Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun, Chahid Messaoud-Boudjriou, avec la participation de 17 équipes.

Les athlètes des différents commandements et régions militaires s'affronteront dans les spécialités de poomsae (20 participants) et Kyorugi (93 participants).

Dans son allocution d'ouverture, le directeur du CREPESM, le colonel Ahmed Abdelhak Djabou, a mis en avant l'importance de cette manifestation retenue dans le cadre de la prépa-

ration physique et psychologique du militaire, en appelant les participants à faire preuve de fair-play.

Il a également mis en valeur l'importance de l'organisation de pareilles manifestations pour préparer les différentes compétitions nationales et internationales et confirmer les capacités des combattants algériens.

De son côté, l'entraîneur national militaire, Walid Aoun, a indiqué que cette compétition constitue une occasion pour les athlètes de se distinguer et renforcer les rangs de la sélection nationale militaire.

"Les meilleurs athlètes seront sélectionnés pour prendre part aux pro-

chaines compétitions internationales, à savoir, la 8^e édition du Championnat arabe militaire en Arabie saoudite et le Mondial prévu en Ouzbékistan", a-t-il déclaré.

Lors de la dernière édition des Mondiaux de la discipline disputés en 2019 à Wuhan en Chine, Youcef Khalfallah (-58 kg) et Tebib Hani (-74 kg) ont obtenu les meilleurs résultats en terminant à la 7^e place de leur catégorie respective. Selon le programme de la compétition, la première journée disputée lundi a été consacrée aux épreuves par équipes qui se poursuivront jusqu'à mardi.

APS

MONDIAL 2021 – PRÉPARATION

Gros doute sur le stage des Verts au Bahreïn

Le directeur technique de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Karim Bechkour, a indiqué, ce lundi, que le dernier stage de préparation de la sélection nationale pour le Mondial 2021, prévu du 06 au 11 janvier prochain au Bahreïn est incertain « en raison d'un problème lié au plan de vol ».

« Jusqu'au jour d'aujourd'hui, nous ne sommes pas encore sûrs de se rendre au Bahreïn, en raison d'un problème lié au plan de vol. Pour le moment, nous n'avons pas trouvé celui le plus adapté. Nous avons trouvé un plan de vol via Paris et Dubaï, mais l'option a été vite écartée par le sélectionneur national pour éviter un long périple qui risque d'épuiser les joueurs », a affirmé M. Bechkour à l'APS. « Nous sommes en train de rencontrer de grandes difficultés pour réaliser le programme de préparation tracé en vue du Mondial, qui a coïncidé avec la pandémie du Covid-19. Nous sommes en contact avec la Fédération du Bahreïn, nous devons leur rendre la réponse dans les plus brefs délais, d'autant que leur sélection est également en pleine préparation », a-t-il ajouté.

En effet, deux rencontres sont programmées face à la sélection bahreïnienne, les 8 et 10 janvier à Manama, pour les protégés d'Alain Porte dans le cas où le Sept national parviendrait à rallier le Bahreïn. Ces deux derniers matchs boucleront la préparation des Verts pour le Mondial 2021, prévu du 13 au 31 janvier prochains en Egypte. En raison de la pandémie de la Covid-19, la préparation des Algériens pour le rendez-vous égyptien a été fortement perturbée. Les camarades de Ghedbane ont effectué deux stages en Algérie et deux autres en Pologne où ils ont disputé quatre rencontres amicales face à la Russie et à la Pologne.

Versée dans le groupe F, l'Algérie débute son tournoi le 14 janvier face au Maroc avant d'enchaîner, respectivement, face à l'Islande (16 janvier) et le Portugal (18 janvier).

FRANCE

Delort et Boulaya dans l'équipe-type de décembre

L'attaquant de Montpellier Andy Delort et l'ailier du FC Metz Farid Boulaya font partie de l'équipe-type du mois de décembre en championnat de Ligue 1 française établie par la plateforme, Whoscored. La désignation de Delort dans ce Onze est amplement méritée tant que le champion d'Afrique avait brillé le mois dernier avec le MHSC en inscrivant deux réalisations et en offrant deux passes décisives. Son compatriote du FC Metz, Boulaya, s'est, lui aussi, distingué en inscrivant deux buts durant le mois de décembre et en délivrant une passe décisive. Delort a eu la meilleure notation dans cette équipe du mois de décembre en obtenant 8 alors que Boulaya qui l'accompagne en attaque a obtenu la note de 7,5. Les deux joueurs algériens ont pris le meilleur dans ce meilleur Onze du mois de décembre sur les stars de la Ligue 1, à l'image de Neymar et Mbappé qui ne figurent pas dans cette équipe.

APS

ENQUÊTES
CRIMINELLES



21h00



Au sommaire : «Meurtre au Bristol : le mystère de la suite 503». Ce 26 mai 2009, une terrible découverte vient bouleverser la légendaire quiétude du Bristol, un célèbre palace parisien situé à deux pas des Champs-Élysées, lorsqu'un agent de sécurité de l'hôtel pénètre dans la suite 503, louée par Kinga Wolf, 36 ans, et Ian Griffin, 39 ans. Les futurs mariés, qui vivent en Angleterre, n'ont pas donné signe de vie depuis deux jours. La chambre du couple est sens dessus dessous. Les murs et le sol sont maculés de traces de sang. Dans la salle de bains, le corps de Kinga gît recroquevillé dans la baignoire, nu et roué de coups.

ENQUÊTE SOUS
HAUTE TENSION



21h00



Avec 8 kilomètres de plages et un centre historique chargé d'histoire, Fréjus est l'une des stations balnéaires les plus populaires de France. Mais si sa population quadruple en été, cette petite ville de la Côte d'Azur n'attire pas que les touristes. Les délinquants profitent également de la saison estivale pour se remplir les poches et défient les 66 policiers municipaux chargés de la sécurité, pour qui trafic de drogue, vols et agressions font partie du décor. Face à des bandes souvent organisées, les forces de l'ordre sont en alerte 24 heures sur 24.

LA FUGUE



21h00



Jeanne est brutalement confrontée à la fugue de sa fille. Elle se rend aussitôt au commissariat mais déchant vite : les fugues d'adolescents ne constituent manifestement pas une priorité pour les policiers et Jeanne ne pourra compter que sur elle-même si elle veut revoir Chloé. Commence alors un voyage en enfer, qui lui fera comprendre que sa fille avait changé du tout au tout et qu'elle n'avait rien vu venir. Avec cette fugue, c'est mille questions que Jeanne se posera.

CHARLIE CHAPLIN, LE
GÉNIE DE LA LIBERTÉ



21h00



Génie du burlesque, Charlie Chaplin a mis son talent au service d'un idéal de justice et de liberté. Son meilleur scénario fut celui de son propre destin, un destin qui s'inscrit dans l'histoire politique et artistique du XXe siècle. Son indépendance financière sera la clef de sa liberté artistique et de son engagement humaniste. «Charlie Chaplin, le génie de la liberté» est le premier documentaire tout en archives consacré à Charlot. Trois années de recherches et onze mois de montage ont été nécessaires pour réaliser ce film de deux heures vingt-cinq, nourri de scènes d'anthologie issues de ses plus grands chefs-d'œuvre.



LA SELECTION
DU MIDI LIBRE

LA PISCINE



21h00



Jean-Paul et Marianne passent des vacances heureuses à Saint-Tropez dans une superbe villa avec piscine. Ils n'ont d'autre souci que celui de s'aimer, jusqu'au jour où Marianne invite Harry et sa fille Pénélope à se joindre à eux. À partir de ce moment, l'atmosphère change dans la maison. Pénélope, 18 ans, est ravissante, insolente et lucide. Elle joue l'indifférence, d'autant mieux qu'elle comprend l'intérêt qu'elle inspire à Jean-Paul et l'inquiétude que cela provoque chez Marianne. Beau et intelligent, Jean-Paul souffre pourtant d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis d'Harry.

AU CŒUR
DES MACHINES



21h00



On ne prête plus attention aux objets et aux appareils qui peuplent notre quotidien. Quel est leur fonctionnement ? Comment marche un stylo bille, un ascenseur ou encore un piano ? Chaque épisode de cette série décrypte le mode de fabrication et le mécanisme de six objets ou machines appartenant à des univers très variés. À l'aide d'images de synthèse, chaque mécanisme est entièrement démonté pour révéler au téléspectateur son extraordinaire ingéniosité. Dans cet épisode, le téléspectateur découvre le mécanisme d'une platine vinyle, d'un barbecue, d'un moteur de hors-bord, d'un tapis de course, d'une visseuse pneumatique et d'un stylo bille.

RECHERCHE
APPARTEMENT
OU MAISON



21h00



À Paris, l'humoriste Jean-Philippe Janssens (alias Jeanfi), ancien stewart à l'accent du Nord très prononcé, rêve d'un appartement bien à lui avec un extérieur (balcon ou terrasse). Le tout dans un quartier vivant ! Pour Stéphane Plaza ce sera comme chercher une aiguille dans une botte de foin puisqu'à Paris, seulement 1 appartement sur 5 possède un balcon... - Au Havre, Sarah et Vincent veulent installer leur famille recomposée dans de plus grands espaces - Anne-Laure, 40 ans, est professeure de yoga, de pilates et de danse. Elle a décidé de quitter le Pays Basque pour rejoindre sa Bretagne natale.

DOC
MÉMOIRE ENFOUIE



21h00



Après s'être fait tirer dessus par le père de l'un de ses patients, le docteur Fantti reprend connaissance et se rend compte qu'il a perdu tous ses souvenirs des douze dernières années. Tous ses proches - y compris sa femme - sont soudain devenus des étrangers et l'hôpital est le seul endroit où il se sent vraiment chez lui. Il va alors devoir recommencer sa carrière au bas de l'échelle, mais aussi apprendre qu'il est séparé de sa femme, que son fils est mort quand il avait 5 ans et que sa fille est désormais une femme.



Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.18.22.67
Rédaction : Tél-Fax :
023.18.22.67
Publicité : Tél-Fax :
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:29
Dohr	12:54
Asr	15:28
Maghreb	17:50
Icha	19:14

PÉTROLE

La production de février en débat du sommet de l'Opep+

Les vingt-trois membres de l'Opep+, qui échangent par visioconférence, ne sont pas parvenus lundi lors de leur premier sommet ministériel de l'année à trouver un accord.

Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, (Opep), et leurs partenaires, ont repris hier à 14h30 GMT, leurs discussions arrêtées la veille afin de trouver un compromis sur leur niveau de production de l'or noir du mois de février. Les vingt-trois membres de l'Opep+, qui échangent par visioconférence, ne sont pas parvenus lundi, lors de leur premier sommet ministériel de l'année, à trouver un accord, partagés entre une approche prudente, qui passe par le maintien en l'état des coupes actuelles, et la tentation de réinjecter jusqu'à 500.000 barils quotidiens sur le marché le mois prochain.

Ces deux lignes sont incarnées par les deux poids lourds de l'accord: l'Arabie saoudite d'un côté, chef de file du cartel, la Russie de l'autre, qui emmène les alliés. L'objectif pour le club de producteurs réunis sous la bannière de l'Opep+, dont la fréquence de rendez-vous s'est accélérée sous l'effet de la crise sanitaire, consiste à ajuster l'offre de l'or noir, à une demande dont la reprise est incertaine, avec en ligne de mire le soutien des prix du brut. Le dernier cycle de réunions, entre le 30



novembre et le 3 décembre, avait "ouvert la voie à un retour progressif de 2 millions de barils par jour sur le marché au cours des prochains mois, les pays participants se tenant prêts à ajuster ces niveaux en fonction des conditions et de l'évolution du marché", a rappelé dimanche, le secrétaire général de l'Opep, Mohammed Barkindo.

Cette stratégie s'était traduite par un premier palier de 500.000 barils quotidiens supplémentaires en janvier et par une promesse de rendez-vous du groupe chaque

début de mois afin de statuer sur le volume de production pour le mois suivant. Coutumier de dissensions internes, le club de producteurs fait désormais face à la difficulté d'intégrer dans son approche une pandémie qui continue à s'étendre et le démarrage de campagnes de vaccination, poussif à certains endroits. Les deux contrats de référence du brut, cotés à New York et Londres et très sensibles aux décisions de l'alliance, évoluaient proches de l'équilibre en début de séance européenne mardi, autour de 50 dollars le baril.

COOPÉRATION ALGÉRO-TUNISIENNE

Djerad s'entretient au téléphone avec Hichem Mechichi

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, s'est entretenu lundi au téléphone avec le chef du gouvernement tunisien, M. Hichem Mechichi, a indiqué hier un communiqué des services du Premier ministre.

"M. le Premier ministre et le chef du gouvernement tunisien ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité des liens de fraternité, de solidarité et de coopération qui existent entre les deux pays ainsi que leur volonté commune d'œuvrer pour leur renforcement et leur consolidation continue", souligne le communiqué.

Selon la même source, "les échanges entre les deux parties ont permis de passer en revue l'état des relations bilatérales et les opportunités de coopération algéro-tunisienne, dans la perspective de l'organisation des échéances que les deux pays préparent, notamment la grande Commission mixte de coopération".

"Lors de cet entretien téléphonique, M. le Premier ministre a félicité le chef du gouvernement tunisien pour l'accession de la Tunisie à la présidence du Conseil de sécurité des Nations Unies pour le mois courant", ajoute-t-on.

Les deux parties ont procédé, lors de cet entretien, à "un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun en relevant, avec satisfaction, la concordance des vues des deux pays sur la situation dans la région et en réaffirmant leur attachement à la poursuite et au renforcement de la concertation bilatérale sur l'ensemble des ces questions".

"Au terme de l'entretien, M. le Premier ministre a invité le chef du gouvernement tunisien à effectuer une visite en Algérie", conclut le communiqué.

EN 2020

43 Palestiniens tués, 1.650 blessés et 4.600 arrêtés par l'Armée israélienne

Pas moins de 43 Palestiniens ont été tués par balles israéliennes, 1.650 autres blessés et 4.600 arrêtés pendant l'année de 2020, indique un rapport du centre "Abdullah Horani" des études et de documentation de l'OLP.

En 2020, les forces d'occupation israéliennes ont tué 43 Palestiniens, y compris 9 enfants et 3 femmes en Cisjordanie occupée, dans la bande de Gaza et à El Qods occupée, selon le rapport repris mardi par l'agence de presse palestinienne

(WAFA). Les forces d'occupation tirent délibérément dans le but de tuer les civils non-armés sur les barrages militaires israéliens installés entre les villes palestiniennes en plus de tuer les citoyens participants dans des marches pacifiques organisées contre les politiques arbitraires de l'occupation. Pendant l'année dernière, les forces d'occupation ont blessé environ 1650 Palestiniens et ont arrêté 4.634, dont 543 mineurs et 128 femmes.

Le rapport a mentionné que quatre prison-

niers palestiniens sont morts dans les centres de détention israéliens suite à la négligence médicale délibérée. Au cours de l'année écoulée, les bulldozers d'occupation israéliens ont détruit 976 maisons et installations dans différentes régions palestiniennes. Selon le rapport, les gangs des colons extrémistes, protégés par l'armée d'occupation, ont commis 1.090 agressions contre les citoyens palestiniens et leurs propriétés, blessant 185 citoyens Palestiniens.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

48 morts et 1.121 blessés en une semaine

Quarante huit personnes sont décédées et 1.121 autres ont été blessées, dans des accidents de la circulation survenus du 27 décembre au 2 janvier, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tamanrasset avec 22 décès et 18 personnes blessées, précise le communiqué.

Par ailleurs, les secours de la Protection civile ont effectué 871 interventions pour l'extinction de 521 incendies, urbains, industriels et autres, ajoute la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 311 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, et 290 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas. Ces opérations ont touché l'ensemble des infrastructures et édifices publique et privés, quartiers et ruelles, où 1.320 agents, 205 ambulances et 149 engins d'incendies ont été mobilisés, ajoute le communiqué de la Protection civile.

APS

5G

Le groupe Ooredoo et Ericsson signent un accord stratégique de cinq ans

Le groupe Ooredoo et Ericsson ont signé un accord-cadre mondial pour la fourniture de produits et de solutions radio 5G, de base et de transport, ainsi que des services d'implémentation et d'intégration associés, a indiqué avant-hier Ericsson dans un communiqué. L'accord couvre les 10 sociétés opérationnelles du Groupe au Qatar, en Indonésie, en Algérie, en Irak, au Koweït, à Oman, en Palestine, en Tunisie, au Myanmar et aux Maldives. L'accord stratégique de cinq ans améliorera l'expérience numérique des personnes, des entreprises et des industries des sociétés d'exploitation d'Ooredoo dans 10 pays, précise le même communiqué qui indique que l'accord comprend Ericsson Radio System, Ericsson Cloud Core, Cloud Infrastructure, Ericsson Cloud Communication et les solutions micro-ondes Ericsson. Les produits et solutions Ericsson 5G vont aider Ooredoo à lancer de nouvelles fonctionnalités avec une mise sur le marché plus rapide. L'accord permettra à la prise en charge 5G de bout en bout de transformer et de moderniser numériquement les réseaux mobiles existants d'Ooredoo dans ses sociétés d'exploitation, selon la même source. Ces solutions réduiront également considérablement les délais de mise sur le marché des nouveaux services, et amélioreront les performances du réseau d'Ooredoo pour répondre aux attentes croissantes des consommateurs et des entreprises.